

WFS:fyl  
2002/REP  
Première partie



**Rapport du  
Sommet mondial de  
l'alimentation:  
*cinq ans après***

**Rome, 10-13 juin 2002**

# TABLE DES MATIÈRES

## Première partie

|  | Paragraphe |
|--|------------|
| DATE ET LIEU DU SOMMET   | 1          |
| CÉRÉMONIE D'OUVERTURE  | 2-7        |
| OUVERTURE DU SOMMET  | 8-16       |
| RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS  | 17-18      |
| ADOPTION DE LA DÉCLARATION DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: <i>cinq ans après</i> – ALLIANCE INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM | 19-25      |
| DÉBAT GÉNÉRAL  | 26-27      |
| PARTICIPATION  | 28         |
| DOCUMENTS DU SOMMET  | 29         |
| CLÔTURE DU SOMMET  | 30         |
| <br>   |            |
| ANNEXES  |            |
|  | Pages      |
| I. Déclarations – Cérémonie d'ouverture  | 7          |
| II. Notes explicatives – Réserves  | 33         |
| III. Rapports sur les tables rondes, Dialogue entre les parties prenantes et manifestations parallèles                         | 37         |
| IV. Événements collatéraux   | 57         |
| V. Liste des pays et organisations participants  | 65         |
| VI. Liste des documents  | 75         |
| VII. Déclarations de clôture   | 79         |
| APPENDICE:   |            |
| Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation: <i>cinq ans après</i>   | 85         |

## **DATE ET LIEU DU SOMMET**

1. Le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* a eu lieu au siège de la FAO à Rome (Italie), du 10 au 13 juin 2002, conformément aux décisions prises par le Conseil de la FAO à ses cent dix-neuvième et cent vingt et unième sessions (Rome, novembre 2000 et novembre 2001, respectivement). Le Sommet a tenu sept séances plénières.

## **CÉRÉMONIE D'OUVERTURE**

2. M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs et a exprimé sa gratitude au Gouvernement italien pour la générosité dont il a fait preuve en accueillant le Sommet.

3. S. E. M. Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne, a souligné la nécessité de mesures concrètes pour atteindre les objectifs fixés dans la Déclaration de Rome et le Plan d'action de 1996.

4. S. E. M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, s'adressant au Sommet, a évoqué les 800 millions de personnes souffrant de la faim dans le monde auxquelles il fallait donner espoir par une action concrète.

5. Son Éminence le cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège, a lu un message de Sa Sainteté le pape Jean-Paul II adressé au Sommet.

6. Dans sa déclaration, M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, a souligné qu'il importait de mobiliser la volonté politique et les ressources financières nécessaires pour atteindre les objectifs du Sommet de 1996.

7. Le texte intégral des déclarations prononcées au cours de la cérémonie d'ouverture figure à l'Annexe I.

## **OUVERTURE DU SOMMET**

### **Élection du Président**

8. M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, a rappelé qu'au cours de la cent vingtième session du Conseil de la FAO, tenue en juin 2001, un large consensus était apparu en faveur de la nomination de S. E. M. Silvio Berlusconi, Président du Conseil des Ministres de la République italienne, pour présider le Sommet. M. Berlusconi a été élu Président du Sommet par acclamation.

9. M. Berlusconi s'est adressé au Sommet, puis M. Walter Veltroni, Maire de Rome, a prononcé une brève allocution de bienvenue. La déclaration de M. Berlusconi, ainsi que celle de M. Veltroni, figurent à l'Annexe I.

### **Adoption du Programme de travail et du Règlement intérieur**

10. Le Sommet a adopté le Programme de travail figurant dans le document WFS:fyl 2002/1 et le Règlement intérieur publié sous la cote WFS:fyl 2002/2.

### **Élection des Vice-Présidents du Sommet**

11. Le Président a indiqué que, conformément à l'Article 8 du Règlement intérieur, le Président et les six Vice-Présidents du Sommet constitueraient le Bureau. Il a fait savoir qu'à l'issue des consultations ayant eu lieu avant le Sommet entre les pays participants, un consensus s'était dégagé concernant les candidatures aux six postes de Vice-Président du Sommet. Le Président a proposé les candidatures ci-après:

S. E. M. Jean Bertrand ARISTIDE, Président de la République d'Haïti;

S. E. M. Olusegun OBASANJO, Président, Commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria;

S. E. Mme Chandrika Bandaranaike KUMARATUNGA, Présidente de la République socialiste démocratique de Sri Lanka;

S. E. M. Omar Hassan Ahmed AL-BASHIR, Président de la République du Soudan;

S. E. 'ULUKALALA LAVAKA ATA, Premier Ministre du Royaume de Tonga;

Mme Mary T. CHAMBLISS, Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique.

12. Le Sommet a approuvé par acclamation les candidatures proposées par le Président. Il est convenu en outre que, compte tenu de la durée des séances du Sommet, les Vice-Présidents seraient autorisés à se faire remplacer par un membre de haut niveau de leurs délégations respectives pour présider une séance ou partie de séance. Ainsi, la sixième séance plénière et une partie de la septième ont été présidées par M. Giampaolo Dozzo, Sous-Secrétaire à la politique agricole et forestière (Italie) et S. E. M. Raffaele Berleghi, Ambassadeur auprès de la FAO, a présidé une partie de la sixième séance plénière.

### **Élection des Coprésidents des tables rondes**

13. Le Président a fait savoir qu'il avait été convenu de proposer les candidatures des six pays indiqués ci-après aux fonctions de coprésidents des tables rondes:

Table ronde I  
- Colombie  
- Nouvelle-Zélande

## Table ronde II

- République-Unie de Tanzanie
- Canada

## Table ronde III

- Jordanie
- Belgique

**14.** Le Sommet a approuvé les candidatures proposées par le Président par acclamation.

### **Nomination de la Commission de vérification des pouvoirs**

**15.** Le Président a fait savoir que, conformément à l'Article 3 du Règlement intérieur, une Commission de vérification des pouvoirs composée de sept membres choisis parmi les représentants d'États assistant au Sommet avait été nommée par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale au cours de sa vingt-huitième session, sous réserve de confirmation par le Sommet. Les candidatures proposées étaient les suivantes:

El Salvador (Président)

Cameroun

États-Unis d'Amérique

Indonésie

Jordanie

Malte

Nouvelle-Zélande

**16.** Le Sommet a approuvé les candidatures proposées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

### **RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS**

**17.** À sa première réunion, le 8 juin 2002, la Commission de vérification des pouvoirs a élu l'Ambassadrice María Eulalia Jiménez de Mochi Onori (El Salvador) Présidente.

**18.** La Commission de vérification des pouvoirs, au cours de ses deux réunions, a examiné les pouvoirs de 183 délégations et les a reconnus valides. Toutefois, trois délégations n'ont pas pu participer au Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*.

## **ADOPTION DE LA DECLARATION DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION: *cinq ans après* – ALLIANCE INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM**

**19.** Le Président a présenté la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*, rappelant qu'elle était le fruit de longues négociations et qu'elle constituait un nouvel engagement en faveur des objectifs du Sommet.

**20.** Le Sommet a adopté par acclamation la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* – Alliance internationale contre la faim, telle qu'elle figure dans le document WFS:fyl 2002/3 et dans l'Appendice.

**21.** Le Président a noté que toute délégation qui aurait des réserves à exprimer sur certains aspects de la Déclaration ou qui souhaiterait préciser son interprétation de ce texte devrait en informer le Secrétariat par écrit. Les notes explicatives et les réserves communiquées au Secrétariat sont reproduites à l'Annexe II.

**22.** Le Président a remercié tous ceux qui avaient participé à la recherche d'un consensus sur l'« Alliance internationale contre la faim ». Dans ce contexte, le Président a rendu hommage aux personnes participant aux négociations à titre individuel, aux groupes régionaux et à M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO.

**23.** Le Président a souligné le rôle joué par le Conseil de la FAO, qui avait convoqué le Sommet et confié au Comité de la sécurité alimentaire mondiale la tâche de mettre au point la Déclaration du Sommet. Il a également remercié M. Adisak Sreesunpagit, Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, ainsi que S. E. Mme Mary M. Muchada et M. Aidan O'Driscoll, Coprésidents du Groupe de travail à composition non limitée.

**24.** S. E. M. Aziz Mekouar, Président indépendant du Conseil de la FAO, a prononcé une déclaration dont le texte figure à l'Annexe I au présent rapport. Le Président du Conseil a rappelé le rôle joué par celui-ci et a rendu un hommage particulier au Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Il a ajouté que le Conseil de la FAO n'épargnerait aucun effort pour aider les États à mettre en oeuvre l'Alliance internationale contre la faim.

**25.** M. Adisak Sreesunpagit, Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, a décrit les travaux préparatoires effectués par le Comité et par le Groupe de travail à composition non limitée. Le texte de sa déclaration figure à l'Annexe I au présent rapport.

### **DÉBAT GÉNÉRAL**

**26.** Le Président a déclaré ouvert le débat général et a demandé au premier orateur inscrit de prendre la parole devant le Sommet.

**27.** Les chefs de délégation de 160 pays et de la Communauté européenne ont pris la parole devant le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*. En outre, des représentants de 13 organisations du système des Nations Unies, de 15 autres organisations intergouvernementales et de huit Comités d'ONG ont prononcé des déclarations. Le Sommet a également reçu des rapports des réunions organisées parallèlement au Sommet ou dans le cadre de celui-ci, à savoir les trois tables rondes, le dialogue entre les parties prenantes, une réunion de parlementaires, un forum d'ONG, un forum du secteur privé, ainsi qu'une réunion sur les femmes rurales (Annexe III). L'Annexe IV indique les divers événements collatéraux tenus pendant le Sommet.

## **PARTICIPATION**

**28.** Sur les 180 pays participants, (179 pays et la Communauté européenne) 34 étaient représentés par le chef de l'État, neuf par le vice-président, 17 par le chef du gouvernement, 12 par le vice-premier ministre, un par le prince héritier, 96 par un ministre et 11 par un ambassadeur ou une personnalité de rang équivalent. En outre, 191 représentants de haut niveau (dont 109 ministres et 82 vice-ministres et sous-secrétaires) ont participé au Sommet en tant que membres des délégations des pays participants. Une liste des pays et organisations ayant participé au Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* figure à l'Annexe V.

## **DOCUMENTS DU SOMMET**

**29.** La liste des documents du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* figure à l'Annexe VI au présent document.

## **CLÔTURE DU SOMMET**

**30.** Le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* a conclu ses travaux et a été déclaré clos le 13 juin 2002 à 10 h 45. Le texte des déclarations de clôture figure à l'Annexe VII.

**ANNEXE I: Déclarations -  
Cérémonie d'ouverture**



**S. E. Carlo Azeglio Ciampi, Président de la République italienne  
(original italien) - 10 juin 2002**

Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs les délégués,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis conscient de l'importance d'ouvrir les travaux de ce Sommet mondial en la présence de si nombreux chefs d'État et de gouvernement et du Secrétaire général des Nations Unies. Ce faisant, je vous adresse mes salutations cordiales accompagnées d'un message de solidarité, d'espoir et d'exhortation à adopter un programme crédible en matière d'objectifs et de moyens pour le réaliser.

La production agricole mondiale nourrit aujourd'hui une population planétaire qui est plus du double de celle d'il y a 50 ans. Le nombre de ceux qui souffrent de la faim diminue constamment mais, hélas, trop lentement. La communauté internationale ne se sera pas acquittée de ses responsabilités primaires tant que le problème de la faim dans le monde n'aura pas été entièrement éliminé. La faim et la pauvreté tenaillent aujourd'hui plus d'un milliard d'êtres humains. L'augmentation de la population va se concentrer dans les pays les plus pauvres. C'est de notre engagement à tous que dépendent la vie, la santé et l'activité d'un cinquième de l'humanité. Le présent Sommet, non prévu au calendrier, naît du souci de ne pas atteindre les objectifs fixes dans la Déclaration de Rome de 1996.

Ce Sommet ne sera jugé réussi que s'il met au premier plan le respect des engagements contenus dans le Plan d'Action de 1996, s'il trace un parcours clair indiquant les ressources, les moyens et les interventions nécessaires pour réaliser l'objectif permettant à tous d'accéder à une nutrition suffisante et sûre.

Nous avons besoin d'éléments concrets pour atteindre les objectifs spécifiques, mais aussi celui global, de la Déclaration de Rome et du Plan d'Action de 1996. Réduire d'ici douze ans de moitié la population mondiale qui souffre de la faim est un objectif de conscience et de civilisation.

Monsieur le Directeur général, il faut que nous partions de la pleine conscience des erreurs du passé, même récent. Nous n'aurons pas la conscience tranquille tant que nos efforts n'auront pas abouti à réaliser les conditions nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire à tous les habitants de la planète. Nous ne pouvons pas isoler le thème de l'alimentation. La valeur ajoutée de ce Sommet dépendra de sa capacité à se raccorder avec l'ensemble des initiatives internationales contre la pauvreté et en faveur du développement. La véritable mesure de son succès sera donnée par la fiabilité de ses conclusions, la qualité de ses contenus, la crédibilité des engagements qui auront été pris et surtout la réalisation ponctuelle des programmes. À cette fin, il faut vérifier qu'ils se rapprochent de leurs objectifs par un suivi constant, garantie du respect des engagements et de la flexibilité de la mise en oeuvre opérationnelle des interventions.

La sécurité alimentaire exige une plus grande production, une fiabilité des récoltes et des services d'approvisionnement, de récolte et de distribution qui fonctionnent. Une "agriculture prospère" présuppose une utilisation non destructive des terres cultivables, des forêts et des zones montagneuses, la préservation des sols, une gestion attentive des eaux et le maintien du patrimoine zootechnique et des ressources de la pêche. L'agriculture durable - qui est une assurance de ressources pour les générations futures - est inséparable de la défense de l'environnement. Une superficie plus vaste que l'ensemble des territoires des États-Unis et du Canada réunis est en état de dégradation à cause de l'intervention de l'homme. La désertification, la perte de diversité biologique et les changements climatiques menacent sérieusement de produire d'autres débâcles et ruptures d'équilibres climatiques et écologiques vitaux. Tous les pays doivent s'engager avec responsabilité sur les thèmes globaux de la protection de l'environnement. L'Union européenne s'enorgueillit d'avoir ratifié le Protocole de Kyoto.

L'agriculture des pays où vit la majorité des 800 millions d'êtres humains qui souffrent de la faim est une agriculture de cultivateurs pauvres vivant dans des zones rurales. De leur travail, les cultivateurs attendent un niveau de vie digne et un pouvoir d'achat adéquat. Le problème de l'alimentation consiste surtout à apporter d'honorables conditions de vie et de travail dans les campagnes les plus pauvres du monde, une amélioration des revenus des familles, des services sociaux, des écoles et la santé. Une agriculture rentable exige surtout des titres de propriété sûrs. Elle exige aussi des infrastructures, des services de base, du crédit agricole; et enfin, ce n'est pas le facteur le moins important, que la production ait un accès compétitif aux marchés.

La structure actuelle des échanges mondiaux pénalise les produits agricoles par des tarifs qui, en moyenne, sont doubles ou triples des autres échanges. C'est un obstacle qu'il faut supprimer: graduellement mais avec détermination.

Mesdames et Messieurs, avec les biens fondamentaux que sont la santé et l'instruction, une alimentation saine et adéquate est un élément indispensable de la dignité de la personne humaine, de ses droits et de la pleine participation de tout être humain à la société civile. Combattre le manque d'eau et l'avancée des déserts est possible. La quantité et la qualité des récoltes peuvent tirer de grands avantages des progrès scientifiques grâce à l'emploi de biotechnologies correctement vérifiées et à un investissement continu dans la formation et la recherche. Améliorer les conditions socio-sanitaires est possible, tout comme vaincre la marginalisation des femmes.

Je pense aux 150 millions d'enfants qui n'ont pas d'écoles; aux dizaines de millions de victimes des maladies infectieuses et notamment du SIDA. Les villages et les zones rurales sont les plus désarmés et les plus frappés. Les gouvernants des pays en voie de développement ont la toute première responsabilité de l'avenir de leurs nations et de leurs concitoyens. Un plus grand engagement en faveur de la paix, de la démocratie, de la justice, des réformes économiques et sociales et du bon gouvernement est

essentiel pour s'attaquer à la pauvreté dans les campagnes. Les conflits, intérieurs et extérieurs, ajoutent à la tragédie de la violence le gaspillage insensé de ressources nécessaires à la croissance.

L'annulation de la dette extérieure des pays les plus pauvres est un moyen décisif de la lutte contre la pauvreté dans le monde. Les pays industrialisés et les institutions financières internationales doivent récompenser ceux qui opèrent pour la démocratie et le bon gouvernement. Je renouvelle l'appel que l'Italie a adressé à Monterrey à toute la communauté des créanciers pour annuler bilatéralement 100 pour cent de la dette extérieure, financière et commerciale, des pays les plus pauvres. L'Italie se propose également d'effectuer des annulations plus élevées que celles actuellement prévues au niveau international en cas de catastrophes naturelles ou de graves crises humanitaires. Et c'est justement à cette fin que le Parlement italien a approuvé une législation spécifique. Toujours dans cette optique, en 1999 l'Italie a soutenu un nouvel instrument financier du Fonds monétaire international en matière de concession, la Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF).

La croissante libéralisation des marchés mondiaux ne saurait avoir deux poids et deux mesures. L'ouverture des marchés aux exportations des pays en voie de développement est un complément essentiel du processus général d'abaissement des droits de douane. La théorie et la pratique prouvent que producteurs et consommateurs et exportateurs et importateurs tirent des bénéfices globaux du libre commerce international.

L'insuffisance des financements constitue une des raisons du retard dans la réalisation des objectifs fixés par la Déclaration de Rome et le Plan d'action de 1996. Prendre un nouvel élan est le but du présent Sommet et c'est dans cet esprit que l'Italie y participe. Entretemps, le Gouvernement italien a déjà contribué, à raison de 50 millions d'euros, au nouvel important Fonds fiduciaire spécial pour la sécurité alimentaire et sanitaire des aliments.

Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs, la communauté internationale, et surtout le monde rural du sud, font confiance à la FAO, au Programme alimentaire mondial et au FIDA, auxquels s'est ajouté en 1994 l'important organisme international préposé à la conservation et à la valorisation de la biodiversité agricole. J'ai inauguré l'année dernière son siège définitif aux environs de Rome. Il faut largement reconnaître aux agriculteurs des pays en voie de développement le mérite de sauvegarder la biodiversité agricole.

L'engagement renouvelé de la communauté internationale dans le domaine de l'agriculture, du développement rural et de l'alimentation trouve dans les activités des organisations internationales ici présentes un solide point de repère. L'Italie confirme son soutien constant à cette dimension essentielle des Nations Unies qui est désormais enracinée dans sa capitale, et elle continuera à oeuvrer pour que Rome représente de plus en plus un lien dans le dialogue Nord-Sud. L'avenir de la planète, les équilibres mondiaux du nouveau siècle et la paix même entre les peuples dépendent en large mesure de la capacité de vaincre la pauvreté de la communauté internationale.

On n'élimine la faim et la malnutrition qu'à travers une croissance équilibrée de l'agriculture et des conditions de vie dans les campagnes. Mais le cadre du développement est unique. Annulation de la dette, accès aux marchés du Nord et de plus grands flux financiers vers le Sud sont les interventions qui ont la priorité immédiate. Leur efficacité exige unité d'intention et d'action. L'objectif est ambitieux, l'entreprise ardue, mais c'est une bataille qui est de notre devoir et que nous pouvons, ensemble, remporter.

## **S.E. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU – 10 juin 2002**

Monsieur le Président du Conseil  
Mesdames et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement  
Monsieur le Directeur général  
Mesdames et Messieurs

Lors du Sommet mondial de l'alimentation qui s'est tenu ici même, à Rome, en 1996, la communauté internationale a fixé l'objectif de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre d'enfants, de femmes et d'hommes souffrant de la faim. Près d'un tiers de cette période s'est déjà écoulé, et les progrès ont été beaucoup trop lents.

Il n'y a plus de temps à perdre si nous voulons parvenir à notre objectif – qui est également un des Objectifs de développement du Millénaire, adoptés par les dirigeants mondiaux en septembre 2000.

Plus de 800 millions de personnes dans le monde – dont 300 millions d'enfants – sont tenaillées par la faim au quotidien, et souffrent de maladies ou d'invalidités causées par la malnutrition. Près de 24 000 personnes, selon certaines estimations, meurent ainsi chaque jour.

Il est donc inutile de faire aujourd'hui de nouvelles promesses. Les participants à ce Sommet doivent donner un nouvel espoir à ces 800 millions de personnes en adoptant des mesures concrètes.

On ne manque pas de nourriture sur notre planète. La production céréalière mondiale est, à elle seule, largement suffisante pour satisfaire les besoins nutritionnels minimaux de chaque enfant, de chaque femme et de chaque homme. Toutefois, alors que certains pays produisent plus qu'il n'est nécessaire pour nourrir leur population, d'autres pays ne sont pas dans la même situation, et beaucoup d'entre eux n'ont pas les moyens d'importer suffisamment de denrées alimentaires pour combler le déficit. Et, ce qui est encore plus honteux, la même situation existe à l'intérieur de certains pays. Il y a des pays qui ont largement de quoi nourrir leurs habitants, et qui néanmoins laissent beaucoup d'entre eux souffrir de la faim.

La faim et la pauvreté sont étroitement liées. La pauvreté est perpétuée par la faim, car celle-ci empêche les personnes de réaliser leur potentiel et de contribuer au progrès de leur société. La faim rend les êtres humains plus vulnérables aux maladies. Elle les affaiblit et les laisse dans un état léthargique, réduisant ainsi leur capacité de travailler et de subvenir aux besoins des personnes à leur charge. Le même cycle dévastateur se répète de génération en génération et continuera à se répéter jusqu'à ce que nous prenions des mesures effectives pour le rompre.

Nous devons rompre ce cycle, et réduire la faim et la pauvreté à long terme. Environ 70 % de ceux qui souffrent de la faim et de la pauvreté dans le monde en développement vivent dans les zones rurales. Beaucoup d'entre eux pratiquent l'agriculture de subsistance ou sont des paysans sans terre qui

offrent leurs services et qui dépendent directement ou indirectement de l'agriculture pour leurs moyens de subsistance.

Nous devons améliorer la productivité agricole et le niveau de vie dans les campagnes en aidant les petits agriculteurs et les collectivités rurales à accroître leurs revenus, et à améliorer la quantité et la qualité des aliments disponibles localement. À cette fin, nous devons leur donner un plus grand accès à la terre, au crédit, et aux techniques et connaissances qui les aideraient à cultiver des plantes plus résistantes et à assurer la sécurité sanitaire des produits de l'agriculture et de l'élevage.

Cependant, le succès dépendra également de progrès au-delà de la ferme, tels que des améliorations des services de santé et d'éducation et de l'infrastructure rurale, qui comprend les routes, l'approvisionnement en eau pour l'irrigation et la gestion de la sécurité alimentaire. De telles améliorations contribueraient aussi, dans une large mesure, à stimuler les investissements du secteur privé dans des activités en aval, telles que le traitement et la commercialisation des produits alimentaires.

Nous devons également accorder une place centrale aux femmes, qui jouent un rôle crucial dans l'agriculture des pays en développement. Elles interviennent à chaque stade de la production alimentaire, travaillant de bien plus longues heures que les hommes, et leur rôle est essentiel pour assurer les vivres à leur famille.

Des stratégies de développement agricole et rural durable sont particulièrement nécessaires en Afrique, où près de 200 millions de personnes – soit 28 % de la population – souffrent de faim chronique. En fait, à l'heure actuelle – pour la première fois depuis une décennie –, plusieurs pays d'Afrique australe sont menacés de famine pure et simple au cours des prochains mois.

Nous devons donc utiliser toute notre énergie créative pour aider l'Afrique à lutter contre la faim. Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, lancé et dirigé par les pays africains, doit être appuyé en tant qu'outil potentiellement important dans cette lutte.

Nous devons également remplir la promesse faite à la réunion de l'Organisation mondiale du commerce qui s'est tenue en novembre à Doha, et veiller à ce que la nouvelle série de négociations commerciales permette d'éliminer les obstacles aux importations de produits alimentaires des pays en développement. Par exemple, les droits de douane qui frappent les produits alimentaires transformés, comme le chocolat, ne permettent pas aux industries de transformation alimentaire des pays en développement d'être compétitives.

Nous devons également évaluer attentivement l'impact des subventions qui sont actuellement octroyées aux producteurs dans les pays riches. En faisant baisser les prix des denrées alimentaires dans les pays les plus pauvres, elles peuvent contribuer à atténuer la faim dans certains cas et à court terme, mais l'écoulement à bas prix des excédents peut également avoir

des effets dévastateurs à long terme – qui vont du manque d'incitations à la production nationale jusqu'au chômage – tout en empêchant les pays en développement d'être compétitifs sur les marchés mondiaux.

Toutefois, même si les marchés des pays développés étaient plus ouverts, les pays en développement auraient toujours besoin d'aide pour tirer parti de ces nouvelles opportunités, surtout dans le secteur agricole. L'application de certaines normes internationales ne peut pas se faire sans une assistance technique et des investissements supplémentaires.

La lutte contre la faim dépend également de la gestion durable des ressources naturelles et des écosystèmes, qui contribuent à la production alimentaire. Avec l'augmentation de la population mondiale, qui devrait dépasser les 7 milliards d'ici à 2015, les pressions exercées sur l'environnement continueront à augmenter. Le défi de ces prochaines années consiste à produire en suffisance pour satisfaire les besoins alimentaires d'un milliard de personnes supplémentaires, tout en préservant la base de ressources naturelles dont dépend le bien-être des générations présentes et à venir.

Cependant, les pauvres qui souffrent de la faim ont aussi besoin immédiatement d'une assistance directe. L'aide alimentaire peut avoir un effet positif important – aussi bien dans les situations d'urgence que dans les situations de faim chronique. Un appui nutritionnel direct aux femmes enceintes et allaitant permet à leurs bébés de devenir des adultes en bonne santé. Les programmes d'alimentation scolaire permettent non seulement de nourrir des enfants qui ont faim, mais également de faire augmenter la fréquentation scolaire – et les études montrent que des personnes éduquées sont mieux en mesure de sortir du cycle de la pauvreté et de la faim.

Si nous voulons inverser la tendance actuelle et réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes qui souffrent de la faim, nous devons appliquer une approche globale et cohérente qui traite des aspects multiples de la faim, en ayant comme objectifs simultanés un accès plus large à l'alimentation et le développement agricole et rural. Nous avons besoin d'un programme de lutte contre la faim qui pourrait devenir un cadre commun pour la mobilisation des capacités mondiales et nationales dans ce domaine.

Nous savons que la lutte contre la faim s'inscrit dans une logique économique et sociale. C'est une étape essentielle pour parvenir à tous les Objectifs de développement du Millénaire. Il est donc approprié que le présent Sommet se tienne au milieu d'un cycle crucial de conférences qui visent à nous aider à améliorer la vie des populations dans le monde entier – depuis le commerce à Doha, en passant par le financement du développement à Monterrey, jusqu'au développement durable à Johannesburg.

La faim est une des pires violations de la dignité humaine. Dans un monde d'abondance, il est à notre portée d'éliminer la faim. Un échec dans ce domaine devrait nous remplir de honte. Nous ne sommes plus à l'heure de faire des promesses. Nous sommes à l'heure d'agir. Le moment est venu de faire ce que nous avons promis de faire depuis longtemps – éliminer la faim de la face de la terre.



**Son Éminence le Cardinal Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège  
(original italien) – 10 juin 2002**

Monsieur le Président de la République italienne,  
Excellences,  
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,  
Monsieur le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'adresser un salut respectueux et cordial à l'ensemble des représentants de pratiquement tous les pays du monde réunis ici à Rome, un peu plus de cinq ans après le Sommet mondial de l'alimentation de 1966.

Étant dans l'impossibilité de me joindre à vous en cette occasion solennelle, j'ai demandé au Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État, de vous exprimer toute l'estime et la considération que m'inspire la tâche difficile qui vous attend: assurer à chacun le pain de chaque jour.

Je tiens à saluer tout particulièrement le Président de la République italienne ainsi que tous les chefs d'État et de gouvernement qui ont fait le voyage de Rome à cette occasion. Tant au Vatican que lors de mes visites pastorales dans le monde entier, j'ai eu l'occasion de rencontrer bon nombre d'entre eux; à tous, j'adresse mes vœux sincères et dévoués ainsi qu'aux nations qu'ils représentent.

Je tiens également à saluer le Secrétaire général des Nations Unies et le Directeur général de la FAO, ainsi que les responsables des autres organisations internationales qui assistent à cette réunion. Le Saint-Siège attend beaucoup de leurs efforts au service du progrès matériel et spirituel de l'humanité. J'espère, pour ma part, que le présent Sommet sera couronné de succès: c'est ce qu'espèrent aussi des millions d'hommes et de femmes de par le monde.

Nous savons déjà depuis le dernier Sommet de 1966 que la faim et la malnutrition ne sont pas simplement des phénomènes d'ordre naturel ou structurel qui n'affecteraient que certaines zones géographiques, mais qu'elles doivent être envisagées comme la conséquence d'une situation plus complexe de sous-développement résultant de notre apathie et de notre égoïsme.

Si les objectifs du Sommet de 1966 n'ont pu être atteints, cela peut s'expliquer aussi par l'absence d'une culture de solidarité et par le pragmatisme dénué de toute base éthique et morale qui préside trop souvent aux relations internationales. Autre cause d'inquiétude, les statistiques qui montrent que l'aide aux pays pauvres aurait eu tendance à diminuer plutôt qu'à augmenter au cours des dernières années.

Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent et nécessaire au niveau des relations internationales de faire de la solidarité le principe de base de toutes les formes de coopération, en sachant que si le Créateur nous a prodigué ses ressources, c'est pour que tous puissent en bénéficier.

Bien sûr, on peut attendre beaucoup des experts qui ont pour mission de dire quand et comment accroître la production agricole, comment mieux répartir les produits, mettre en place des plans de sécurité alimentaire et élaborer de nouvelles techniques pour développer l'agriculture et l'élevage.

Le préambule de l'Acte constitutif de la FAO proclamait déjà la volonté de chaque pays d'améliorer son niveau nutritionnel ainsi que les conditions de son agriculture et de sa population rurale de façon à accroître la production et assurer une répartition efficace des denrées dans toutes les parties du monde.

Mais de tels objectifs supposent un réexamen permanent des liens entre le droit d'être à l'abri de la pauvreté et le devoir de l'humanité toute entière d'apporter une aide concrète aux plus démunis.

Pour ma part, je me réjouis que le présent Sommet mondial de l'alimentation invite une fois de plus les différents acteurs de la communauté internationale, les gouvernements et les institutions intergouvernementales à s'engager pour garantir d'une façon ou d'une autre le droit à la nutrition chaque fois que l'État concerné est incapable de le faire en raison de son sous-développement ou par manque de moyens. Un tel engagement apparaît d'autant plus nécessaire et légitime que la faim et la misère pourraient compromettre la coexistence harmonieuse entre les peuples et les nations et constituent une réelle menace pour la paix et la sécurité internationale.

D'où l'importance du présent Sommet, qui réaffirme la notion de sécurité alimentaire et fait appel à la solidarité de tous pour réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre des habitants de la planète qui souffrent de la faim et sont privés des ressources vitales les plus élémentaires.

C'est là une entreprise gigantesque.

Parce que l'Église catholique s'est toujours préoccupée de promouvoir les droits de l'homme et le développement intégral des peuples, elle continuera à apporter son soutien à tous ceux qui travaillent pour assurer une ration quotidienne suffisante à tous les membres de la famille humaine. Sa vocation profonde est d'être aux côtés des pauvres: c'est pourquoi elle souhaite que tous s'impliquent concrètement dans la recherche d'une solution rapide à ce problème, l'un des plus graves auquel soit confrontée l'humanité.

Que Dieu tout puissant dans son infinie bonté étende sa bénédiction sur chacun d'entre vous, sur les travaux que vous avez entrepris sous l'égide de la FAO et sur tous ceux qui oeuvrent sans relâche pour le bien-être authentique de la famille humaine.

Jean-Paul II  
Cité du Vatican, le 10 juin 2002

**S. E. M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO (original français) –  
10 juin 2002**

Monsieur le Cardinal,

Je remercie votre Éminence de nous avoir porté le message de bonté, de sagesse de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, qui a toujours soutenu la FAO pour qu'il y ait du pain pour tous: FIAT PANIS.

Monsieur le Président de la République italienne,  
Monsieur le Secrétaire général de l'ONU,  
Sires,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,  
Honorables Présidents du Sénat et de la Chambre des Députés,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Maire de Rome,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier les participants à cette importante rencontre internationale et surtout les Chefs d'État et de gouvernement qui ont estimé que le sort de ceux qui souffrent de la faim dans le monde méritait le sacrifice d'un déplacement parfois intercontinental et exténuant pour être avec nous aujourd'hui à Rome. Je voudrais aussi exprimer ma gratitude au Gouvernement italien, sans lequel cette Conférence n'aurait pu avoir lieu dans d'aussi bonnes conditions. Ma reconnaissance va également à tous ceux qui ont apporté des contributions volontaires pour compenser l'inexistence de budget pour le Sommet. Excellences, Mesdames et Messieurs, à l'heure de vérité, six ans après le Sommet mondial de l'alimentation de 1996, le glas sonne toujours pour la multitude des affamés de la planète Terre. Les promesses n'ont pas été tenues, pire, les actes contredisent les paroles. L'engagement solennel avait été pris de ramener à 400 millions en 2015 celles et ceux dont le sommeil agité tient lieu de repas. Hélas, la volonté politique et les ressources financières n'ont pas été au rendez-vous de la solidarité humaine.

Au cours des dernières années, de grandes rencontres internationales ont été organisées sur les crises économiques et financières, le blanchiment d'argent et les paradis fiscaux, l'immigration clandestine et la police des frontières, le trafic de drogue et le terrorisme, les inégalités en terme de développement technologique et informatique, mais c'est seulement l'année dernière à Gênes que pour la première fois un sommet du G-8 a mis l'accent sur la sécurité alimentaire. Les famines provoquées par la sécheresse, les inondations ou les conflits émeuvent à juste titre et provoquent des élans de fraternité dans les opinions publiques. La faim chronique ne rencontre que l'indifférence car elle a le tort de ne pas faire de bruit et de ne pas produire d'images choc à la télévision; pourtant, elle dégrade biologiquement et intellectuellement, excluant les sous-alimentés des opportunités de la vie.

La faim a un impact négatif considérable sur les économies des pays touchés par ce fléau et provoque environ un pour cent par an de perte de taux de croissance économique, du fait de la baisse de productivité et des maladies nutritionnelles. Après le Sommet de 1996, d'importants efforts ont été faits pour mettre en oeuvre les décisions des Chefs d'État et de gouvernement. Des stratégies nationales alimentaires ont été préparées pour 150 pays en développement et en transition. Des stratégies de commerce agricole ont été organisées pour les organisations économiques régionales. Un programme spécial de sécurité alimentaire en faveur des petits producteurs ruraux a été mis en oeuvre dans 69 pays. Un programme de lutte préventive contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes est en cours. Un programme de mobilisation publique par les médias et les personnalités des arts et de la culture a commencé depuis 1997. En outre, des progrès ont été réalisés pour la concrétisation du droit à l'alimentation.

Excellences, Mesdames et Messieurs, dans l'histoire de la pensée économique, aucune école, pourtant elles sont nombreuses, n'a soutenu que l'on pouvait développer un secteur en diminuant les investissements qui lui sont affectés. Pourtant, de 1990 à 2000, l'aide concessionnelle des pays développés ainsi que les prêts des institutions financières internationales ont diminué de 50 pour cent pour l'agriculture, qui est pourtant le moyen d'existence de 70 pour cent des pauvres du monde par sources d'emplois et de revenus.

En conséquence, le nombre de personnes mal nourries a baissé seulement de 6 millions par an au lieu des 22 millions qui seraient nécessaires pour atteindre en 2015 l'objectif assigné en 1996. À ce rythme, c'est avec 45 ans de retard que le but fixé serait atteint. Dans le même temps, le marché mondial des produits agricoles continue d'être un défi à l'équité. Le transfert total à l'agriculture dans les pays de l'OCDE s'élève à plus de 300 milliards de dollars E.-U. , se traduisant par un soutien direct par agriculteur de 12 000 dollars E.-U. par an. En revanche, ces mêmes pays apportent un soutien annuel aux pays en développement d'environ huit milliards, équivalent à six dollars E.-U. par agriculteur. De plus, l'accès au marché des pays développés se heurte aux droits de douane, qui pour les produits agricoles primaires s'élèvent à environ 60 pour cent en moyenne contre environ 4 pour cent pour les produits industriels. Les droits sur les produits agricoles transformés sont encore plus élevés et freinent le développement de l'agro-industrie dans le tiers monde. Si on ajoute à ces facteurs limitants les barrières sanitaires et techniques, on mesure le chemin qui reste à parcourir sur la voie de relations agricoles moins défavorables aux pays les plus pauvres.

Le programme de droit pour le développement a suscité un espoir certain de redressement. Espérons qu'en 2005 les négociations auront abouti à des règles de concurrence loyale dans le commerce agricole mondial. Éliminer la faim est un impératif éthique reposant sur le droit humain le plus fondamental: le droit à l'existence. Pour vivre, il faut respirer, boire et manger! Mais éliminer la faim est aussi dans l'intérêt des puissants et des nantis. Quel vaste marché, si 800 millions d'affamés devenaient des consommateurs avec un réel pouvoir d'achat! Quel monde plus paisible s'il y

avait moins de cette pauvreté qui a comme corollaire l'injustice et le désespoir!

Les sociétés d'abondance de ce nouveau millénaire avec leurs ressources et leurs technologies peuvent éliminer le spectre insoutenable des famines cycliques et la déchéance inexorable de la faim chronique. Dans la perspective plus vaste de l'éradication de la pauvreté, les programmes doivent reposer sur le socle que constitue la trilogie nourriture, santé, éducation. Nous savons lutter contre la faim.

Pour cela, il faut aider les petits agriculteurs à sécuriser leur production contre les aléas climatiques, notamment l'eau, source de vie, grâce à de petits ouvrages de collecte, d'irrigation et de drainage réalisés avec le concours de la main-d'oeuvre locale. Il faut leur transférer des technologies simples et peu coûteuses et plus efficaces pour accroître la productivité avec le concours d'une masse critique d'experts, en particulier ceux de la coopération Sud-Sud travaillant sur le terrain. Il faut leur permettre d'avoir accès aux intrants et aux crédits, de pouvoir conserver et vendre leurs produits.

En résumé, il faut les aider à pêcher plutôt que de leur donner du poisson. Il faut donc leur permettre d'avoir un emploi et un revenu assurant de manière durable leur bien-être et leur contribution effective à l'économie nationale et mondiale. Des exemples probants de succès dans la lutte contre la faim existent sur tous les continents. Il faut pouvoir les étendre aux exclus du banquet planétaire. Pour atteindre ces résultats, il faut des dépenses publiques annuelles supplémentaires de 24 milliards de dollars E.-U. Si on exclut les prêts aux conditions du marché et l'assistance à l'alimentation, il restera à trouver un financement public additionnel de 16 milliards de dollars E.-U. Les pays en développement devront augmenter de 20 pour cent leurs ressources publiques nationales affectées au secteur rural pour contribuer à la moitié de ce montant. Les pays développés et les institutions financières internationales devront apporter l'autre moitié de ce montant, en portant la part de l'agriculture dans leur concours au niveau où il était en 1990. Ce qui, au demeurant, serait conforme à l'engagement de doubler le montant des concours concessionnels pris à la Conférence sur le financement du développement.

Le programme de lutte contre la faim a été diffusé il y a quelques jours. Cette première ébauche constitue une base de travail et de dialogue entre partenaires pour mobiliser les ressources qui font défaut aujourd'hui. C'est aussi une contribution supplémentaire aux efforts d'hier à Monterrey et de demain à Johannesburg pour atteindre les objectifs de développement pour le millénaire. La mobilisation d'une alliance internationale contre la faim permettrait de ressusciter la volonté politique indispensable afin que le sort des affamés du monde revienne au centre des préoccupations et des priorités d'actions des gouvernements, des parlements, des collectivités locales et de la société civile. Ensemble, nous pouvons vaincre la faim, faisons-le maintenant et partout grâce à votre solidarité agissante et fraternelle, à votre soutien franc et ardent. Je vous remercie de votre aimable attention.

**S. E. Monsieur Silvio Berlusconi, Président du Conseil des Ministres de la République italienne (original italien) - 10 juin 2002**

Je remercie l'Assemblée de m'avoir élu à la Présidence du Sommet. Comme l'a déjà rappelé le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan, nous avons fixé un objectif clair et mesurable dans la Déclaration de Rome, approuvée au SMA il y a 6 ans: réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de malnutrition dans le monde d'ici l'an 2015. Si ce délai se rapproche toujours davantage, l'objectif nous semble toujours plus lointain.

Et pourtant, nous sommes tous convaincus que le bien principal pour chacun d'entre nous, celui dont dérivent tous nos autres biens, c'est la liberté: la liberté sous toutes ses formes, la liberté politique, la liberté religieuse, la liberté économique. Mais je crois aussi que la première des libertés est celle de se trouver à l'abri de la faim ou libéré de la faim: un homme qui a faim n'est pas un homme libre. Être libéré de la faim est un droit fondamental sans lequel toutes les autres libertés, tous les autres droits ne peuvent pas exister. Et nous en sommes, je pense, tous parfaitement convaincus. C'est une vérité première mais nous faisons encore trop peu pour garantir à tous les citoyens de la planète ce droit fondamental.

Même mon pays - qui a pourtant beaucoup fait, comme l'a rappelé notre Président de la République – même mon pays disait au G-8 de Gênes que j'ai eu l'honneur de présider: "je dois faire bien plus". Nous avons dû noter que chacun des pays participants était bien éloigné de ce seuil de 0,7 pour cent du PIB que nous nous étions engagés à destiner aux pays en développement. Bien sûr, au G-8 de Gênes, nous avons fait un pas en avant en lançant comme suggéré par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA. Comme l'a rappelé précédemment Monsieur le Directeur général de la FAO, Jacques Diouf, nous avons reconnu que la sécurité alimentaire était l'un des trois piliers du processus de développement, les deux autres étant l'éducation et la santé. Lors du récent Conseil européen de Barcelone, nous avons décidé que les pays européens devraient s'engager dans les quatre ans à venir à passer du montant de 0,23 à celui de 0,70 pour cent (pour ma part, j'avais proposé 0,42, mais nous nous sommes finalement décidés pour 0,39 pour cent). Comme vous le voyez, Monsieur le Directeur général, nous sommes encore bien loin de ce un pour cent sur lequel nous nous trouvons d'accord pour dire qu'il est le seuil à atteindre pour obtenir les 16 milliards de dollars encore nécessaires.

Pour ce qui est de l'Italie, nous avons alloué 100 millions d'euros cette année afin de mettre en œuvre un programme de la FAO dans les pays qui en avaient le plus besoin, dans le secteur de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. Il s'agit d'un ensemble de projets concrets, fondés sur le savoir, les connaissances, les compétences et les instruments technologiques. Nous avons aussi institué une école internationale spécifique avec l'intention de former des jeunes des pays émergents à l'étude et à la protection de l'agro-biodiversité, une ressource remarquable et importante pour la mise en

valeur des productions agricoles de tous les pays, que ce soit pour l'utilisation intérieure ou extérieure grâce à la commercialisation et l'exportation des produits. Au niveau des relations bilatérales avec les pays qui sont nos débiteurs, comme l'a rappelé notre Président de la République, nous sommes en train de convertir nos crédits en aide avec la réalisation de projets concrets de développement socio-économiques et de développement dans le secteur de l'environnement. Nous savons bien sûr que tout cela ne suffit pas.

Nous sommes pleinement conscients qu'il faut faire encore plus pour favoriser l'insertion des pays en développement dans le cercle vertueux de l'économie mondiale. Je l'ai dit et répété, et tout le monde le sait: les pays les plus industrialisés doivent finalement ouvrir leur marché. C'est notre responsabilité de pays industrialisés de faire en sorte qu'aucun pays ne soit exclu de l'économie mondiale, qui offre à chacun les meilleures conditions pour mettre en valeur son capital humain et ses ressources naturelles. La forme de solidarité la plus efficace et la plus durable que nous puissions montrer aux pays en développement consiste à abattre, dans la mesure du possible, tout résidu de politique protectionniste à leur égard.

L'agriculture est l'exemple le plus frappant de cette réalité. Malheureusement, il s'agit d'un exemple négatif. En effet, les pays développés, tout comme les pays en développement, ont érigé des barrières au commerce mondial des produits agricoles. Le résultat a été une perte nette de richesse pour tous. Mais ce résultat est particulièrement négatif pour les pays en développement, dont la part des exportations agricoles mondiales au cours des dernières années s'est fortement réduite. Voilà pourquoi nous devons absolument respecter l'engagement pris à Doha, en novembre dernier, et ôter les barrières qui interdisent encore l'accès au marché aux pays qui en ont le plus besoin. Mais je suis personnellement convaincu, fermement convaincu, que les pays industrialisés sont prêts à destiner des ressources matérielles et un soutien moral bien plus importants que ceux qu'ils donnent à l'heure actuelle pour aider ceux qui en ont besoin. Je suis prêt à le faire pour innover, à condition que l'on change les méthodes de financement et d'aide.

Il est indispensable de mettre sur pied des systèmes d'intervention plus efficaces, plus concrets dans leurs objectifs et plus sûrs pour ce qui est des bénéficiaires de ces contributions. C'est de cette constatation que découle l'idée présentée par mon pays au G-8, c'est-à-dire étudier un nouveau modèle d'organisation et de gestion de l'État qui permette aux différents pays de progresser de plusieurs décennies sur la voie de la modernité. Il s'agit d'un modèle informatisé, numérique, portant sur les systèmes de l'administration publique, la comptabilité de l'État, le système fiscal, le système des cadastres, le système des statistiques, le système judiciaire, le système scolaire, ainsi que le système sanitaire. Nous sommes convaincus que pour les États qui adopteront ce modèle - que nous avons appelé modèle universel, mais qui peut être adapté à la situation spécifique de chaque État afin d'en laisser intactes l'identité, la culture et les traditions - les conséquences seront des plus positives.

Premièrement, les budgets en seraient transparents et lisibles; c'est en définitive la politique que poursuivent toutes les institutions financières

internationales, à commencer par la Banque mondiale, en matière d'aides aux pays. Deuxièmement, l'adoption de ce modèle entraînerait une croissance de la démocratie, elle garantirait la défense des droits fondamentaux de l'homme et ainsi l'existence de règles, de lois, c'est-à-dire l'existence d'un véritable État de droit. Enfin, en découleraient une plus grande efficacité de la fonction publique, des services plus utiles et plus efficaces pour les entreprises et les citoyens. Il s'en suivrait sans aucun doute un nouvel élan pour le développement qui serait vraiment sans frontières. C'est sous ses termes qu'il me plaît de parler de la mondialisation, "développement sans frontières", car ces derniers temps le mot mondialisation a pris une connotation tout à fait négative, même si on ne le souhaitait pas, avec le mouvement anti-mondialisation. Donc disais-je, ce modèle ouvrirait la voie à un développement sans frontières qui encouragerait les pays les plus riches à donner plus et qui réduirait à néant l'alibi auquel ils ont souvent recours pour justifier leurs aides réduites. Cet alibi est celui de ne pas savoir si les aides arrivent bel et bien aux populations qui en ont besoin ou si elles finissent dans la poche de classes dirigeantes souvent corrompues. Il s'agit là d'un modèle que nous sommes en train de mettre au point avec l'aide des plus importantes sociétés internationales de consultants, avec l'aide de nombreuses multinationales, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international, d'un modèle qui pourrait être utilisé assez rapidement par ceux qui le souhaiteront.

Qui plus est, nous sommes persuadés qu'à l'aide publique des États, on devrait ajouter l'aide privée des citoyens. En certaines occasions, les télévisions italiennes ont invité les téléspectateurs à participer à la réalisation d'un hôpital pour enfants, d'une école ou d'une université. Les Italiens, je dois dire, ont toujours répondu avec une grande générosité à ces appels. Voilà pourquoi nous nous sommes dits qu'il fallait peut-être trouver un système pour proposer aux citoyens des différents pays industrialisés la mise en œuvre de projets dans les zones les plus pauvres. Ils se sentiront de la sorte encouragés à participer et à contribuer de façon concrète à la réalisation du projet.

Au G-8 qui se tiendra au Canada, en plus du modèle universel de gestion de l'État dont je viens de vous parler, nous présenterons une proposition de loi qui devrait être adoptée par les pays les plus industrialisés. Elle permettrait aux associations de commerçants de tous les pays de se rallier aux institutions qui ont pour objectif de réaliser des œuvres de bienfaisance pour les pays pauvres, comme par exemple la FAO ou d'autres organisations similaires.

Avec ce système, le citoyen d'un pays riche qui rentrerait dans un magasin pour acheter un objet, un bien de luxe, par exemple, pourrait allouer 1, 2 ou 3 pour cent du prix qu'il aurait payé à un projet précis. Nous nous devons d'encourager des actes de générosité de ce genre parce que les citoyens qui ont la chance de vivre dans le monde du bien-être ont le devoir précis d'aider ceux qui ont moins de chance qu'eux, et ne peuvent reculer et encore moins refuser de donner une réponse positive et généreuse.



Je crois profondément que ce modèle universel sur lequel nous travaillons contribuera favorablement à transformer le système d'aide aux pays en développement et nous permettra d'atteindre ce 1 pour cent nécessaire pour atteindre ces 16 milliards qui vous semblent indispensables, Monsieur le Directeur général.

À ce sujet, au G-8 de Gênes, nous avons prévu trois phases pour la réalisation, de ce projet. La première phase est celle de l'expérimentation, qui prévoit que l'on fournisse l'aide économique nécessaire aux pays qui voudront adopter le système. Cette phase pourrait durer 2, 3 ou 4 ans.

Si la première phase produit les effets escomptés, nous passerons à la deuxième phase, qui prévoit l'adoption obligatoire de ce système universel de comptabilité pour les pays voulant être aidés. De cette façon, il existera réellement un modèle universel pour tenir les comptes publics et gérer les budgets des États dans un monde qui, somme toute, constitue déjà une entité unique.

Il pourrait y avoir ensuite une troisième phase, au cours de laquelle nous pourrions demander aux pays les plus industrialisés de passer des partenariats avec les pays qui, pour des raisons géographiques, culturelles ou historiques, leur sont le plus proches, et de se charger dans ces zones de la réalisation de tels ou tels travaux. Un ancien projet de Monsieur le Directeur général Jacques Diouf prévoyait la possibilité pour des villes des pays occidentaux de procéder à des jumelages avec des villes ou des villages de certains pays afin de réaliser des programmes précis, tout en conservant un contrôle continu de l'utilisation des fonds donnés pour la réalisation de ces travaux. Les États les plus riches seront plus ouverts, plus enclins à donner s'ils savent que leurs aides deviennent vraiment des œuvres concrètes. En plus de l'aide des États, nous pourrions ajouter l'aide des citoyens, des particuliers. Ce modèle universel d'organisation de l'État, qui utiliserait de nouvelles technologies ainsi que les nouveaux moyens de communication et d'information, constitue naturellement une tentative, un projet que nous lançons.

Les études sur l'évolution démographique nous indiquent que dans les 25 années à venir, nous aurons un accroissement de la population mondiale de 2 milliards de personnes; ce seront pratiquement 2 milliards de personnes qui naîtront et vivront dans des pays aujourd'hui exclus du bien-être. Il y aura donc, d'une part, 6 milliards de personnes qui vivront dans des situations difficiles et, d'autre part, 1 milliard 850 millions de personnes qui vivront dans le bien-être.

Si nous ne réussissons pas à modifier la situation actuelle, imaginons un peu les pressions migratoires qui se déclencheront d'ici 25 ans! Ce sera tout autre chose que le 11 septembre et il ne fait pas de doute que pour l'idéologie de la terreur, il est plus facile de trouver des adhérents là où il y a la misère, la faim et le désespoir. Voilà ce que nous faisons en essayant de donner avec cette initiative une contribution supplémentaire à cet essai généreux, courageux de la FAO et des autres institutions internationales de résoudre les problèmes que nous connaissons dans le monde.

Je conclurai en reprenant ce qu'a dit il y a quelques instants Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies: «l'heure des promesses est achevée, l'heure est maintenant venue d'agir; l'heure est venue de faire ce que depuis tant de temps nous promettons de faire: éliminer la faim de la face de la terre». Je suis parfaitement d'accord avec chacun de ces mots et je dis que nous sommes ici pour nous engager à le faire. Je vous remercie de votre attention.

## M. Walter Veltroni, Maire de Rome (original italien) – 10 juin 2002

Monsieur le Secrétaire général,  
Monsieur le Directeur général,  
Mesdames et Messieurs,

Un des grands auteurs du XXe siècle, Isaiah Berlin, a dit que les hommes ne vivent pas seulement pour combattre le mal, mais aussi pour accomplir des oeuvres positives. Permettez-moi d'abord de vous souhaiter la bienvenue ici en tant que maire de Rome, ville qui s'enorgueillit d'héberger le siège de la FAO. Ces mots du passé que je viens de citer méritent qu'on s'y arrête. La lutte contre ces fléaux particulièrement insupportables de notre temps que sont la pauvreté et la faim est un travail de longue haleine. Nous devons prendre les mesures politiques positives et concrètes qui s'imposent pour y remédier, et donner à la communauté internationale les moyens de faire davantage qu'elle n'a fait jusqu'ici.

Pour ma part, je n'hésite pas à vous dire que certaines absences dans les rangs des chefs d'État et de gouvernement présents ici me paraissent très choquantes. S'il est absurde que le sommet du G-8 des pays les plus riches se déroule sans que les pays pauvres puissent y participer, il l'est encore plus que les mêmes pays riches ne répondent pas à l'invitation des pays pauvres quand ceux-ci se réunissent à leur tour.

Il faut inventer une nouvelle forme mondiale de gouvernance, et cela nous oblige à ouvrir des voies nouvelles. Répondons à l'appel de l'Organisation des Nations Unies qui réclament davantage de pouvoirs et de moyens pour que cela devienne une réalité. Élargissons la portée des réunions du G-8 en conviant des représentants des pays en développement à y participer. Il n'est plus possible aujourd'hui de prendre certaines décisions sans que les plus pauvres aient leur mot à dire. Et il faut faire vite, car la famine et les conflits de tous ordres n'attendent pas notre bon plaisir.

Chaque année, des millions de gens meurent, victimes de la faim, des guerres civiles, du VIH/SIDA ou d'autres maladies comme la malaria en Afrique. Mais la situation n'est pas meilleure dans d'autres régions du monde en proie à la misère, où les gens tentent de survivre avec moins d'un dollar par jour.

Plus d'un milliard d'hommes sont privés d'eau potable. Cent millions d'agriculteurs souffrent du manque d'eau, de terres et d'outils, sans parler des soins de santé. Trente mille jeunes enfants meurent chaque jour dont le décès aurait pu être évité. Ces chiffres sont l'expression d'un système inique qui fabrique des marginaux et détourne les richesses de ceux qui en ont besoin. Mais pour nous Occidentaux, il ne suffit pas de citer ces chiffres; il faut comprendre qu'ils posent un problème moral très grave. Notre communauté fait partie de celles qui doivent tenir compte du destin de la planète. Or, le drame des pays en développement nous concerne tous, aussi cyniques ou

égoïstes que nous soyons. Dans bien des pays d'Afrique, l'espérance de vie est de moitié inférieure à ce qu'elle est dans les pays occidentaux, et il ne faut pas chercher ailleurs la cause principale de l'immigration. Il faut donc donner à ces gens l'espérance que leurs enfants vivront deux fois plus longtemps. Il nous faut leur donner des raisons d'espérer. Car l'immigration est aussi un fléau pour les pauvres. Lutter contre la faim, c'est le meilleur moyen de combattre ce phénomène, qui fait si peur aux pays développés.

Pour en revenir au développement, comme le disait M. Ciampi ce matin, si l'on veut relancer la machine, il faut absolument régler le problème de la dette pour libérer les ressources nécessaires à la construction d'hôpitaux, d'écoles, etc. Bien entendu, les sommes ainsi dégagées ne doivent pas servir à acheter des armes; il faut donc imposer un embargo total sur les ventes d'armes, y compris les armes dites légères. Et comme le disait M. Berlusconi, l'effacement de la dette ne doit pas servir non plus de prétexte pour réduire l'aide au développement. Nous entendons respecter les principes énoncés l'an dernier par l'Organisation des Nations Unies en accord avec le Conseil de l'Europe. Nous devons accroître les ressources mises au service du développement. J'insiste d'autant plus sur ce point que je suis le maire d'une des 25 villes du monde qui se sont engagées à tout faire pour que ces objectifs soient atteints.

L'Union européenne a joué un rôle déterminant dans cette entreprise. Cela fait partie de notre identité, et je crois d'ailleurs que cela figure en toutes lettres dans la nouvelle constitution européenne. En tout cas, j'estime que cela devrait figurer dans le préambule. Autrement dit, 300 millions d'Européens vont s'engager à lutter contre la faim et la misère partout dans le monde, c'est-à-dire dans l'ensemble des pays en développement, en assurant à tous l'accès à l'eau, à la terre et aux autres ressources. Cela suppose de travailler en équipe, en liaison avec les institutions intergouvernementales, les ONG, les associations représentatives de la société civile, etc. Cette alliance élargie est indispensable et nous devons aussi faire entendre le message que nous avons rédigé voici un mois à l'occasion de notre première conférence.

Il existe un certain nombre de maires qui s'efforcent de définir des programmes d'aide aux pays en développement. Dans ce contexte, et dans une perspective de coopération décentralisée, l'Association des Communes italiennes a publié une lettre ouverte en faveur de la défense de l'environnement et d'un développement viable, conformément à ce qui avait été convenu avec la FAO en décembre dernier. Je vous annonce également qu'en liaison avec la FAO et par le biais de notre Ministère des affaires étrangères, la ville de Rome a défini les bases d'une coopération avec les pays du Sahel, dans le cadre des diverses instances concernées, et avec le concours des maires qui assistaient à la réunion de Rome. Seule une telle approche, qui procède d'une volonté historique d'aller résolument de l'avant, nous permettra de récolter les fruits de ce Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Et notre réussite servira de point de référence pour les activités du présent siècle.

Le XXe siècle restera le siècle d'Auschwitz. On peut penser que le XXIe s'ouvre sous de meilleurs auspices. À l'époque, il n'y avait pas de

sommets comme celui d'aujourd'hui, ni de chaînes de télévision pour informer les gens de ce qui se passait réellement dans les camps de concentration. Aujourd'hui, nous savons que des enfants meurent de la malaria et d'autres maladies. Personne ne peut se voiler la face devant cette réalité. Nous savons tout ce qui se passe dans le monde, notamment en ce qui concerne la faim et la misère. Lutter contre ces fléaux et les éradiquer, voilà une de nos principales tâches aujourd'hui, et il dépend de nous de prendre les mesures qui s'imposent pour y parvenir.

**S.E. Aziz Mekouar, Président indépendant du Conseil de la FAO  
(original français) - 10 juin 2002**

Monsieur le Président du Conseil des Ministres de la République italienne,  
Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,  
Majestés,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
les Chefs de Délégation,  
Monsieur le Directeur général de la FAO,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Je suis convaincu que sous votre direction éclairée et grâce à la volonté politique des nombreux responsables rassemblés ici aujourd'hui le monde recevra un message fort traduisant l'engagement et la détermination de tous à lutter contre l'une des plus graves anomalies de notre temps, à savoir la coexistence de la faim et de la disponibilité d'aliments. Comme vous l'avez signalé, Monsieur le Président, le processus qui nous a conduit à adopter aujourd'hui la Déclaration intitulée "Alliance internationale contre la faim" a commencé lorsque le Conseil a demandé, en novembre 2000, la convocation du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après.

Ce faisant, le Conseil reconnaissait qu'au rythme où allaient les choses, l'objectif fixé par le Sommet mondial de l'alimentation ne serait pas atteint et qu'une réunion politique au niveau plus élevé s'imposait pour parvenir à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées pour 2015 au plus tard. Au cours de ce processus, les participants de rang élevé, examinaient également les raisons pour lesquelles cet objectif semble si difficile à atteindre. De l'avis général, seule la volonté politique et la mobilisation des ressources nécessaires devaient permettre de redresser la barre. Il était donc naturel que le Conseil demande au Comité de la Sécurité alimentaire mondiale (CSA) d'étudier, à sa session de mai 2001, la question du fond et de la forme de l'examen auquel il faudrait procéder. C'est ce qu'a fait le CSA à sa session de mai 2001 et sur la base de ses conclusions et recommandations, le Conseil a créé le Groupe de travail à composition non limitée qui, au terme de plusieurs jours de négociations intensives, a rédigé le projet de texte que vous avez adopté aujourd'hui.

Je voudrais rendre hommage tout particulièrement au Président du CSA et au coprésident du Groupe de travail dont les efforts inlassables, dès le début et au cours de la semaine passée, ont permis d'aboutir à des résultats si satisfaisants, résultats qui, comme vous l'avez signalé, Monsieur le Président, sont aujourd'hui soumis au Sommet.

Majestés, Messieurs les Présidents, Messieurs les Ministres, Messieurs les Chefs de Délégation, vous avez bien voulu désigner la FAO, puits de connaissances, d'expérience, de savoir-faire comme l'un des instruments pour mener à bien le programme et le Plan d'action que vous avez décidé. Le Conseil de la FAO, que j'ai l'honneur de présider, ne ménagera aucun effort

pour aider à l'application de vos instructions contenues dans la Déclaration que vous avez adoptée, dont le titre « Alliance internationale contre la faim » indique combien nous tous sommes décidés à éradiquer définitivement ce qui n'est plus admissible, à savoir la faim, la pauvreté d'êtres humains.

Je vous remercie, Monsieur le Président.



**Mr Adisak Sreesunpagit, Président du Comité de la sécurité alimentaire  
– 10 juin 2002**

Monsieur le Président  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis très honoré de prendre la parole devant vous en tant que nouveau président du Comité de la sécurité alimentaire. Bien que notre Comité travaille depuis quatre jours déjà sur les réunions en cours, je vais m'efforcer d'être bref dans mon exposé.

Je voudrais d'abord rappeler que ce Comité a joué un rôle essentiel dans la préparation du Sommet mondial de l'alimentation, et qu'il a activement contribué par la suite au suivi de la mise en œuvre du plan d'action adopté à cette occasion, ce qui n'a d'ailleurs fait que confirmer le bien-fondé de ses préoccupations. Conscient que le Sommet mondial de l'alimentation : cinq ans après était l'occasion de relancer l'initiative et d'explorer de nouvelles solutions au problème de la faim, notre Comité se félicite d'avoir apporté sa contribution à cette manifestation au cours des derniers jours en convoquant une nouvelle réunion du Groupe de travail informel créé l'an dernier par le Conseil et en mettant la dernière main à la Déclaration qui vient d'être adoptée.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs, je partage avec tous mes collègues la satisfaction du travail accompli par ce Comité. Pour finir, je voudrais féliciter mon prédécesseur à la présidence, l'actuel président du Conseil, M. Aidan O'Driscoll, ainsi que la coprésidente Mary Margaret Muchada, d'avoir su si bien orienter les travaux du Groupe de travail informel pour aboutir aux heureuses conclusions dont nous sommes témoins aujourd'hui.

## **ANNEXE II: Notes explicatives/réserves**

## NORVÈGE

AMBASSADE ROYALE DE NORVÈGE  
ROME

### NOTES EXPLICATIVES

Paragraphe 10 du dispositif:

"La Norvège aurait préféré à "directives volontaires" l'expression plus claire et plus précise de "code de conduite". Quoi qu'il en soit, nous espérons que cela engagera un processus débouchant sur un instrument efficace qui aurait la même fonction qu'un code de conduite sur le droit à une alimentation suffisante et aboutirait en fait à terme à l'adoption d'un tel code. "

Paragraphe 25 du dispositif:

"La Norvège aurait préféré que le texte relatif aux biotechnologies souligne plus clairement que non seulement l'introduction mais l'expérimentation des technologies nouvelles, y compris les biotechnologies, doivent s'effectuer de manière sûre, dans le respect de la biosécurité et du principe de précaution, en tenant compte des incertitudes dues au manque de connaissances et d'expérience concernant leurs effets à long terme sur la santé et l'environnement. "

Dag Briseid  
Représentant permanent

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

### MISSION PERMANENTE DES ÉTATS-UNIS AUPRÈS DE LA FAO ROME

#### RÉSERVES EXPRIMÉES

Paragraphe 10 du dispositif:

"Les États-Unis souhaitent adjoindre la réserve suivante à la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* "Alliance internationale contre la faim". Les États-Unis estiment que le problème d'une alimentation suffisante ne peut être abordé que dans le cadre du droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé et son bien-être, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ainsi que pour les services sociaux nécessaires, tel qu'il figure dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les États-Unis estiment également que l'exercice effectif du droit à un niveau de vie suffisant est un objectif ou une aspiration à concrétiser de manière progressive, qui n'entraîne aucune obligation internationale, ne donne lieu à aucune prérogative juridique en droit intérieur, et n'atténue en rien les responsabilités des gouvernements nationaux envers leurs ressortissants. En outre, les États-Unis interprètent le droit à l'alimentation comme la possibilité d'obtenir des vivres, sans que cela constitue une garantie en droit. En ce qui concerne le paragraphe 10 du dispositif, nous sommes déterminés à agir concrètement pour atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation, et nous craignons qu'un débat stérile sur les "directives volontaires" ne détourne l'attention du véritable problème, qui est de faire reculer la faim et la misère. "

Carolee Heileman  
Représentante permanente par intérim

**ANNEXE III: Rapports sur les tables  
rondes, Dialogue entre les parties  
prenantes et manifestations parallèles**

## TABLES RONDES

Trois Tables rondes ont été tenues les 11 et 12 juin 2002 sur le thème: "Le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation - résultats obtenus, obstacles rencontrés et moyens de les surmonter"; elles ont réuni au total 117 participants, dont trois chefs d'État, sept représentants de chef d'État, chefs de gouvernement ou représentants du chef du gouvernement, 68 ministres et un membre de la Commission européenne. La Table ronde No. 1 était coprésidée par M. R. Villalba Mosquera, Ministre colombien de l'agriculture et du développement rural et par M. J. Sutton, Ministre néo-zélandais de l'agriculture et des négociations commerciales. La Table ronde No. 2 était coprésidée par M. E. Lowassa, Ministre de l'eau et du développement de l'élevage de la République-Unie de Tanzanie et par M. L. Vanclief, Ministre canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire. La Table ronde No. 3 était coprésidée par M. M. Duwayri, Ministre jordanien de l'agriculture et par M. E. Boutmans, Secrétaire d'État belge à la coopération au développement.

Les conclusions des trois Tables rondes, dont le texte figure ci-dessous, ont fait l'objet d'un compte-rendu, en séance plénière, par les coprésidents désignés: le Ministre Sutton pour la Table ronde I, le Ministre Lowassa pour la Table ronde II et le Ministre Duwayri pour la Table ronde III.

### **Son Excellence, Jim Sutton, coprésident de la Table ronde N° 1**

Les délégations de 36 pays membres ont participé ce matin aux discussions de la Table ronde N° 1, qui a été présidée par le Ministre colombien de l'agriculture et du développement rural, M. R. Villalba Mosquera, et par moi-même. Il y a eu vingt-sept interventions, très constructives et d'un grand intérêt. Des progrès notables dans certaines régions et certains pays nous ont été rapportés, sans qu'ils permettent d'atteindre les objectifs globaux du Sommet mondial de l'alimentation.

Il y a eu un consensus pour admettre que c'est la volonté politique qui faisait essentiellement défaut, comme l'avait bien vu la FAO. Les niveaux de l'aide publique au développement – APD – sont inférieurs aux objectifs. Ceci dit, on a reconnu que l'APD était efficace lorsqu'elle était fournie. L'accent a été mis sur l'effet dévastateur de la guerre et des troubles internes, qui, par leur nature même, vont à l'encontre de la sécurité alimentaire. La production alimentaire mondiale est suffisante pour nourrir la population du globe, comme l'atteste la baisse du prix des produits de base. Cependant, on a souligné la nécessité de se pencher plus attentivement sur les dysfonctionnements au niveau de la distribution et de la commercialisation. Parmi les raisons possibles expliquant pourquoi les objectifs n'avaient pas été réalisés, on a cité les retards dans la mise en œuvre des projets, dus à un excès de bureaucratie. Ceci présente un aspect positif. En effet, nous pouvons espérer qu'une fois que les projets, encore à leurs débuts, deviendront opérationnels, nous pourrions nous rapprocher davantage des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après.*

Le commerce et la libéralisation des échanges ont été des thèmes souvent mentionnés par la majorité des orateurs. Des différends sont apparus en ce qui concerne la libéralisation, qui pour certains n'avait pas produit les résultats promis. Cela pourrait cependant s'expliquer, dans une large mesure, par le fait que la libéralisation du commerce agricole n'est pas vraiment intervenue.

On s'est inquiété du possible recours à des mesures sanitaires et phytosanitaires pour faire obstacle aux échanges. On a insisté sur le besoin de renforcer les capacités de création de normes homogènes et permettant de répondre aux exigences de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS). Le manque de cohérence dans les politiques des pays riches a constitué une source de préoccupation et de frustration. En effet, en dressant des obstacles au commerce agricole, ces pays reprennent effectivement ce qu'ils ont accordé avec l'APD et le renforcement des capacités techniques. Il a été souligné que les pays de l'OCDE apportaient à leur agriculture une aide d'un milliard de dollars E.-U. par jour, soit six fois plus que la totalité de l'aide publique au développement.

Les délégués ont concentré leur attention sur certains éléments cruciaux pour le développement de leur secteur agricole, en particulier l'adéquation de l'infrastructure; l'amélioration de la technologie, permettant d'obtenir des produits alimentaires plus nutritifs; la recherche agricole, en matière scientifique et technologique; l'égalité des sexes, compte tenu du rôle considérable joué par les femmes dans la production agricole; l'éducation, et, là encore, tout spécialement celle des filles; enfin, dans certains cas, l'annulation de la dette.

Les délégués ont insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud, de paramètres macroéconomiques stables, de la démocratie rurale, du principe de légalité, de politiques foncières saines et de marchés efficaces. En outre, ils ont mis l'accent sur la nécessité de reconnaître un accès spécial aux exportations agricoles spécialisées en provenance de pays importateurs nets de produits vivriers. Il est essentiel, a-t-on dit également, de garder en mémoire que tous les pays en développement ne sont pas identiques. Il faut trouver des solutions locales à des problèmes locaux.

Il a été admis qu'une longue période serait nécessaire pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale, tout en reconnaissant que cela constituait une étape essentielle pour l'élimination de la faim et de la pauvreté.

Enfin, il a été rappelé que l'autonomie alimentaire ne constituait qu'une étape et qu'une alimentation équilibrée et nutritive, pour tous, demeurait le but ultime à atteindre.

Je vous remercie.

## **Son Excellence, Edward Lowassa, Co-Président de la Table ronde N°2**

Monsieur le Président, Excellences, Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs.

Comme le Président l'a fait observer à juste titre, j'ai eu hier le privilège de coprésider la table ronde N° 2. Il m'a été demandé de vous soumettre le résumé de nos discussions, ce que j'ai l'honneur de faire à présent.

En 1996, le Sommet mondial de l'alimentation a adopté la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale où il était dit: "Nous proclamons notre volonté politique et notre engagement commun et national de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et de déployer un effort constant afin d'éradiquer la faim dans tous les pays et, dans l'immédiat, de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées d'ici à 2015 au plus tard. "

La Table ronde N° 2 a abordé deux questions fondamentales.

Tout d'abord, pourquoi n'avons-nous pas mieux œuvré à la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation? Quels ont été les obstacles à la réduction de la faim et de la pauvreté ? Certains progrès ont été réalisés, mais beaucoup reste à faire. Si le taux actuel d'amélioration devait rester le même, plus de soixante ans seraient nécessaires pour parvenir à l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation.

Par ailleurs, où allons-nous, à partir de maintenant? Que faut-il accomplir que nous n'avons pas été en mesure de faire dans les cinq dernières années ? Peut-être existe-t-il des raisons d'un optimisme prudent. On admet de plus en plus que la faim constitue une menace directe pour la paix et la sécurité. Cependant, sur le plan qualitatif, le défi consiste à aller au-delà des slogans et à agir.

La première question était: pourquoi n'avons-nous pas mieux œuvré à la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation?

En premier lieu, nous n'investissons pas assez dans l'agriculture. Cela est vrai tant pour l'investissement national dans beaucoup de pays que pour l'investissement international. Cela est vrai en particulier dans les pays à faible revenu, se trouvant dans un environnement de pauvreté et qui sont souvent confrontés à des problèmes graves d'endettement et d'instabilité politique. Le déclin de l'aide publique au développement dans l'agriculture a été général et dans un bon nombre de pays le secteur privé est peu développé. Les crédits disponibles pour l'agriculture sont insuffisants.

En second lieu, certains problèmes écologiques sont liés aux marchés mondiaux courants. Beaucoup de produits agricoles, en particulier ceux des pays en développement, n'ont pas libre accès aux marchés des pays développés. Cela peut s'expliquer en partie par des soucis légitimes à l'égard du secteur alimentaire, mais dans bien des cas les pays en développement ont



le sentiment que les obstacles aux échanges ne se justifient pas. Les prix des produits de base sont souvent insuffisants.

En troisième lieu, dans de nombreux pays, les problèmes liés à l'eau ont constitué une difficulté majeure à surmonter afin de parvenir à la sécurité alimentaire, notamment au niveau de l'approvisionnement en eau, de la gestion de l'eau et de l'accès à l'eau. La dégradation des ressources naturelles, en particulier le déboisement, la désertification et la contamination de l'eau sont liés à ces problèmes.

En quatrième lieu, l'aide est parfois inefficace dans le secteur agricole. Dans certains pays, les bailleurs de fonds favorisent, selon les secteurs, des stratégies différentes, qui se font concurrence. Beaucoup de projets viennent du sommet et n'ont pu être poursuivis une fois réalisés. L'aide alimentaire peut être contre-productive en nuisant au développement de la production alimentaire nationale.

En cinquième lieu, dans de nombreux pays, la technologie transférée est inappropriée ou encore les capacités techniques sont trop faibles, avec en particulier une mauvaise infrastructure, facteur qui a une incidence directe sur la productivité agricole.

Enfin, l'agriculture a été également affectée par des problèmes externes au secteur agricole, tels que l'analphabétisme, la croissance démographique et le mauvais état sanitaire.

La deuxième question était: où allons-nous, à partir de maintenant?

Afin d'atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation, il serait nécessaire de mobiliser des ressources supplémentaires pour investir dans l'agriculture. Ces ressources pourraient être d'origine publique ou privée, et provenir des pays concernés ou de l'étranger. Des investissements directs s'imposaient pour la production agricole, mais aussi pour le reboisement et la gestion des bassins versants afin d'assurer un développement durable.

L'appui de l'APD au secteur agricole, y compris les ressources naturelles, les forêts et la pêche, devrait être renforcé. Les partenariats devaient être équitables et non pas bénéficier à un seul partenaire. Les projets devaient être développés à partir de la base et non pas imposés par le sommet. L'accès aux marchés doit être amélioré et les obstacles aux échanges doivent être réduits.

On a estimé que la perte annuelle de revenu supportée par les pays en développement en raison de l'absence d'accès aux marchés, dépassait 100 milliards de dollars E.-U., soit plus de deux fois le montant de l'aide aux pays en développement.

Les pays en développement et en transition doivent s'attaquer à leurs propres problèmes. Les stratégies nationales doivent être à la fois globales et ciblées. Les bénéficiaires doivent être impliqués dans le développement des projets. Les ONG locales pourraient être renforcées. Les femmes doivent

pouvoir accéder plus facilement à la terre et pouvoir participer aux décisions qui ont une incidence sur leurs moyens de subsistance.

Il faut améliorer l'enseignement, l'éducation permanente et la compréhension des problèmes de la pauvreté et de la faim. Une meilleure alphabétisation conduit généralement à une meilleure nutrition et diminue la pauvreté. Il existe un besoin d'investissement visant à développer les capacités humaines aussi bien que techniques. Les institutions locales doivent être renforcées et il faut favoriser les transferts de technologie appropriés.

Les approches régionales telles que le NEPAD et la coopération Sud-Sud doivent être appuyées et renforcées. Surtout, il est nécessaire de pouvoir compter sur un engagement politique durable.

Je vous remercie de votre attention.

**Son Excellence, Mahmud Duwayri, coprésident de la Table ronde N°3  
(original arabe)**

Au nom de Dieu, le Miséricordieux, le Compatissant,

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un plaisir pour moi de vous présenter un bref résumé des discussions qui ont eu lieu ce matin dans le cadre de la Table ronde N° 3, à laquelle ont participé des délégations de 42 pays ainsi que la Communauté européenne. J'ai coprésidé cette réunion avec le Secrétaire d'État belge à la coopération au développement, M. Eddy Boutmans.

La discussion s'est focalisée sur deux thèmes principaux: comment s'assurer que les pouvoirs publics feront tout ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation, et comment mobiliser les ressources voulues. Tous les participants sont convenus du besoin d'un partenariat réel entre les pays développés et en développement et entre l'agriculture et les autres secteurs, afin de relancer l'agriculture. Les partenaires doivent reconnaître l'importance de l'agriculture pour la société et l'économie et insister sur cette importance. Sans l'agriculture, on ne peut obtenir la sécurité alimentaire. Aussi faudrait-il former les responsables de l'action politique et le public, aux niveaux national et international.

Notre génération est confrontée à un grand défi et à une obligation morale: reconnaître que le droit à la nourriture est un droit fondamental de l'homme. L'objectif consistant à réduire de moitié le nombre des victimes de la faim en 2015 au plus tard était ambitieux et on a convenu qu'il fallait impérativement réaffirmer et réaliser les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et la Déclaration du Millénaire. Afin d'atteindre la sécurité alimentaire, il existe une condition préalable, celle de prévenir et de résoudre les conflits violents. Bien que la responsabilité soit partagée, elle incombe en premier lieu aux groupes impliqués.

Pour enrayer le déclin du secteur agricole et assurer la sécurité alimentaire, il faut rendre l'investissement dans l'agriculture et le développement rural attractif pour les bailleurs de fonds, tant nationaux qu'internationaux. Le commerce est un instrument important de lutte contre la pauvreté. Aussi l'objectif devrait-il être d'améliorer la productivité agricole dans les pays en développement et d'accroître leur capacité d'exporter. Il est nécessaire de créer un environnement favorable à l'investissement direct dans l'agriculture et le développement rural aux niveaux national, régional et international. Les gouvernements ne devraient pas se limiter à la seule agriculture lorsqu'ils abordent la question de la sécurité alimentaire; ils devraient mettre en place des politiques d'ensemble de la sécurité alimentaire, avec des volets concernant le développement rural, les priorités en matière de recherche, la réforme foncière, la politique de l'eau et les incitations nationales à l'investissement dans le développement agricole. Le renforcement des capacités dans la distribution alimentaire est également une priorité.

Les gouvernements sont confrontés à des défis considérables. Il s'agit pour eux d'être cohérents dans leur réponse à toute une série d'engagements internationaux concernant en particulier l'environnement, le commerce et l'agriculture. Il ne faudrait pas qu'en tentant de répondre de manière cohérente à ces engagements, ils portent un coup sérieux à l'agriculture et au développement rural. Dans certains cas, la libéralisation des échanges pourrait effectivement accroître la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Dans une telle situation, les politiques devraient résoudre les problèmes au fur et à mesure qu'ils apparaissent et il faudrait aider les pays en développement à adopter les mesures nécessaires, ce que le Programme de Doha pour le développement rendrait possible.

Les pays en développement doivent affronter un défi important: le respect des normes commerciales en matière d'environnement et de sécurité sanitaire des produits alimentaires, qui répondent à la demande des consommateurs. En effet, ceux-ci souhaitent une alimentation sans risque et nutritive. Un renforcement des capacités est nécessaire pour que le marché accepte mieux les produits des pays en développement.

Pour un bon nombre de pays, l'eau est un facteur déterminant dans le développement agricole. L'importance de la gestion de l'eau et de la gouvernance de l'eau a été soulignée. En outre, il convient souvent d'aborder le problème de l'eau dans une optique de prévention des conflits.

Les bailleurs de fonds devraient aider les pays en développement à accorder davantage d'importance au développement agricole et rural, dans les stratégies et programmes de réduction de la pauvreté. Pour parvenir à ce but, l'importance du rôle de l'intégration régionale a été reconnue.

L'aide apportée par la FAO aux gouvernements dans tous les domaines de la production alimentaire et la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation a été soulignée.

## LE DIALOGUE ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Le Dialogue entre les parties prenantes, qui a eu lieu le 12 juin 2002, était coprésidé par Madame Hilde Frafjord Johnson, ministre norvégien de la coopération pour le développement et Madame Sarojeni V. Rengam de l'ONG Pesticide Action Network - (PAN). Environ 280 personnes ont participé à ce Dialogue, dont 54 représentaient des gouvernements, 173 des ONG ou des OSC, et 6 des institutions des Nations Unies.

Le rapport du Dialogue entre les parties prenantes, dont le texte figure ci-après, a été présenté en plénière mercredi 12 juin, dans la soirée, par Madame Sarojeni V. Rengam.

### **Madame Sarojeni V. Rengam, du Pesticide Action Network – PAN (Rapport du Dialogue entre les parties prenantes)**

Mesdames et Messieurs, cet après-midi s'est tenu, dans les locaux de la FAO, un Dialogue entre des ONG, des OSC et des gouvernements, en marge du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*. Les objectifs du Dialogue entre les parties prenantes étaient d'échanger des points de vue, et de débattre de questions concernant les différentes parties prenantes sur les questions de sécurité alimentaire.

Les ONG et les OSC étaient représentées par des ruraux, des pêcheurs, des agriculteurs, des organisations de femmes, des populations autochtones, des jeunes et des ouvriers agricoles ainsi que par des responsables d'ONG. Le sentiment de déception devant les résultats du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* a été général. Les incidences de la mondialisation ainsi que des processus et politiques de libéralisation des échanges ont constitué un autre sujet de préoccupation. En effet, ces phénomènes renforcent dans le monde le pouvoir des entreprises et entraîne le déplacement de ruraux, de pêcheurs et de communautés autochtones. On a eu le sentiment que la mondialisation entraînait une incidence accrue de la faim et de la malnutrition et nuisait à l'environnement aussi bien qu'aux ressources génétiques et culturelles.

Nous avons aussi estimé que le commerce des produits agricoles ne devait pas relever de la compétence de l'Organisation mondiale du commerce, mais de celle de la FAO, qui a pour mission de traiter des problèmes alimentaires et agricoles.

Les autres préoccupations évoquées portaient sur la biotechnologie et son développement sans que des études appropriées sur les risques sanitaires et environnementaux aient été faites. Des cas ont été cités où le développement rapide de la biotechnologie avait conduit à la contamination des ressources génétiques locales.

D'autres préoccupations ont été exprimées: en particulier, le brevetage de formes de vie, que les ONG et les OSC estiment inacceptables; l'industrialisation de l'agriculture, qui conduit à une détérioration des

conditions de vie des agriculteurs et des ouvriers agricoles; le recul des exploitations familiales; l'augmentation de la pollution et des risques liés à la salubrité des produits alimentaires sans amélioration de la sécurité alimentaire.

Les ONG et les OSC ont estimé que toutes ces évolutions allaient à l'encontre du droit à la nourriture, du droit à la sécurité des semences, du maintien des ressources phytogénétiques, ainsi que des droits des autochtones et des ruraux. Le manque d'accès à la terre et aux ressources productives est l'une des causes profondes de l'insécurité alimentaire.

Une autre question a été soulevée: dans les zones de conflit et de guerre, le droit à la nourriture devrait constituer la valeur suprême et la nourriture ne devrait pas servir d'instrument politique.

Les ONG et les OSC ont recommandé de garantir et de protéger une approche basée sur les droits, qui reconnaisse la responsabilisation des populations et de leurs communautés; le droit à la nourriture et à la production; l'accès aux ressources productives et aux moyens de production; le choix des aliments; la sécurité des semences; l'équité dans les relations commerciales et l'accès aux marchés locaux; et le droit de déterminer ses propres politiques en matière alimentaire et agricole. La protection de ces droits relève de la responsabilité des États.

Il a également été proposé d'organiser une convention sur la souveraineté alimentaire afin de protéger ces droits.

Une autre recommandation a porté sur l'élaboration d'un Code de conduite sur le droit à la nourriture.

Un appel a été aussi lancé aux gouvernements afin qu'ils assurent la survie de la petite agriculture, qui constitue la base de la sécurité alimentaire. Il a également été demandé qu'un Sommet des agriculteurs soit organisé afin de tenir compte dans le développement des questions qui concernent les exploitants.

En outre, les participants ont souhaité la promotion de l'agriculture organique et agroécologique, ainsi que de la recherche en la matière. Il a été également demandé un moratoire sur les organismes génétiquement modifiés.

Une autre recommandation a notamment préconisé l'élaboration et l'application d'un Code de conduite sur la biotechnologie, basé sur le principe de précaution et prévoyant l'étiquetage des produits OGM. Une recommandation a aussi porté sur la ratification et la mise en œuvre de façon effective des traités existants, en particulier la Convention sur la désertification, la Convention sur la diversité biologique, et les textes relatifs aux polluants organiques persistants, ainsi que sur le respect des normes fondamentales du travail de l'OIT.

Il a été recommandé que les jeunes, les populations autochtones, les ouvriers agricoles, les ruraux, les pêcheurs et les femmes participent

pleinement et utilement aux processus de décision ainsi qu'à la conception et à l'application des programmes nationaux.

Enfin, le droit à l'allaitement a été reconnu comme étant le premier élément de la sécurité alimentaire et la promotion de ce droit a été demandée.

Les gouvernements ont été peu nombreux à prendre part au Dialogue entre les parties prenantes. Les principaux domaines abordés par leurs représentants ont été la libéralisation des échanges et la biotechnologie. Les suggestions émanant de gouvernements ont concerné en particulier: le repositionnement de l'agriculture et du développement rural, destiné à privilégier bien davantage que par le passé ces secteurs, et à accroître de façon substantielle les financements qui leur sont consacrés; la reconnaissance et la promotion du rôle des ONG et des OSC en tant que partenaires dans la mise en œuvre des politiques et dans le développement de la coopération; le respect de la diversité génétique; la promotion des études sur les risques sanitaires et environnementaux présentés par les biotechnologies, quelques gouvernements étant favorables à un moratoire sur les OGM et certains s'intéressant à la mise en place d'autres mécanismes standard de régulation des échanges; l'encouragement de la recherche sur l'agriculture biologique organique; la garantie d'une alimentation appropriée du point de vue de la quantité, de la qualité et de sécurité sanitaire, et un accès sûr à l'alimentation; la promotion de la recherche agricole indispensable réalisée par l'État sur les produits alimentaires de base; la promotion des revenus privilégiant les achats locaux au titre de l'aide alimentaire; et la garantie que les populations autochtones et d'autres groupes vulnérables aient à leur disposition davantage de terres agricoles. Il a également été suggéré que la FAO complète son action technique en renforçant encore les efforts qu'elle réalise pour stimuler et faciliter le dialogue entre les parties prenantes, et enfin en encourageant une coordination plus efficace des bailleurs de fonds dans l'appui apporté à l'agriculture et au développement rural.

Je vous remercie de l'occasion qui nous a été donnée de prendre part à ce Dialogue entre les parties prenantes et de participer aux débats de cette réunion plénière.

## MANIFESTATIONS PARALLÈLES

Une série de manifestations parallèles se sont déroulées durant le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*.

### **DÉCLARATION DU FORUM SUR LE SECTEUR PRIVÉ**

*Le Forum sur le secteur privé, organisé par le Consiglio Nazionale dell'Economia e del Lavoro (CNEL), a eu lieu à la Villa Lubin (Villa Borghese). M. Augusto Bocchini, porte-parole du Forum, a présenté, le jeudi 13 juin 2002, un compte-rendu des résultats des débats à la séance plénière du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après.*

En vous transmettant cette déclaration du Forum sur le secteur privé, je tiens à saluer, à remercier les délégués, la FAO, son Directeur général, le Président du Conseil, Monsieur Silvio Berlusconi. À l'occasion du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*, les organisations du secteur privé, en collaboration avec la FAO, ont fait une manifestation parallèle, afin de définir les mesures et les projets qui pourraient être réalisés positivement pour contribuer à la lutte contre le problème de la faim et la pauvreté. Le Forum du secteur privé s'est tenu à Rome le 12 juin au Conseil d'économie nationale, et nous avons eu de nombreux débats. Ont participé des organisations, des entreprises italiennes, européennes et internationales. À la fin de nos travaux, les participants du Forum ont produit un document qui est un résumé des discussions et des engagements, que le secteur privé s'engage à respecter à court et long termes pour contribuer positivement à la stratégie mondiale de lutte contre la faim.

Les organisations du secteur privé pensent que les conditions sont réunies pour favoriser le développement de l'agriculture et de l'industrie alimentaire dans les pays les moins avancés, à condition que les actions des opérateurs privés se déroulent en synergie avec les institutions publiques et les organisations internationales. Il convient de conjuguer, de coordonner les efforts des institutions publiques avec ceux du secteur privé, en agissant d'abord du bas, en partant du principe qu'il faut faire participer les populations rurales des pays frappés par le fléau de la malnutrition et de la pauvreté. Il ne faut pas oublier non plus les exigences des gouvernements des pays en développement. Ils doivent travailler pour favoriser les conditions nécessaires pour attirer les investissements du secteur privé et, avant tout, il doit surtout ne pas y avoir de conflits et de luttes de pouvoir, il doit y avoir un climat de sécurité dans les pays, et la création d'infrastructures. Pour attirer ces investissements, au Sommet mondial de l'alimentation de 1996, les représentants de 185 États avaient fixé l'objectif de réduire d'ici 2015 de moitié le nombre de personnes souffrant de malnutrition dans le monde. Cinq ans après, la FAO a montré que les progrès encore aujourd'hui sont trop lents, mais que si on intervient avec des actions immédiates, on pourra encore relever ce défi.

D'après la FAO, les représentants du secteur privé qui se sont manifestés au forum pensent que, pour atteindre l'objectif indiqué au Sommet

de 1996 et repris au Sommet d'aujourd'hui, il convient d'avoir deux conditions sine qua non: favoriser un cadre de partenariat global dans lequel le secteur privé, l'initiative gratuite et caritative et celle à but lucratif afin de poursuivre les mêmes résultats. Il faudra faire les investissements publics et privés avec des mesures d'appui qui pourront agir afin de lutter contre la faim, réduire la pauvreté et encourager le développement. Le secteur privé est bien conscient de pouvoir jouer un rôle important et décisif pour résoudre les problèmes de sécurité alimentaire et de pauvreté par des projets et des mesures qui, grâce à un partenariat entre les sujets publics et privés, pourraient avoir une incidence structurelle ou fondamentale. L'instrument donné aux nations par les pays développés, le recours à la dette, montrent jusqu'à présent qu'ils ne résolvent pas les problèmes et des objectifs reconnus.

Le secteur privé, en coopération avec les institutions internationales et avec les gouvernements, examinera la possibilité de définir des actions nouvelles, originales pour répondre aux problèmes de la pauvreté et de la faim dans le monde. Cela tiendra aux ressources d'organisation, aux ressources humaines et aux ressources professionnelles à long et moyen termes, d'encourager la production de produits alimentaires dans les pays frappés par la faim, fournir d'une aide pour cultiver les terres, encourager le développement d'une agriculture moderne dotée de moyens techniques novateurs afin de donner des certitudes et des perspectives d'avenir aux jeunes, et surtout aux populations rurales; favoriser la diffusion des connaissances professionnelles et techniques de production, stockage, conservation, transformation et distribution des produits alimentaires. De plus, à court et moyen termes, les organisations du secteur privé s'engagent à faire avancer des initiatives humanitaires pour contribuer à atteindre les objectifs de lutte contre la malnutrition, établis par la FAO et par les Nations Unies et tout particulièrement, pour ce qui est de l'objectif de la croissance du secteur agricole et alimentaire dans les pays en développement. Les organisations du secteur privé sont prêtes à agir afin de favoriser un système agro-alimentaire qui réponde aux exigences suivantes: accroissement de la production de l'agriculture dans le respect de l'environnement, développement des systèmes de production et des systèmes d'entreprise où l'on garantisse les droits des travailleurs, création de systèmes de production qui assurent la participation de tous les éléments de la chaîne alimentaire, de la terre à la table, et qui garantissent une alimentation sûre et nutritive, et qui réduisent les risques alimentaires et d'une qualité pour ce qui est des variétés, des caractéristiques organoleptiques.

Finalement, le développement de l'agriculture et de l'industrie alimentaire et de tout le système agro-alimentaire dans les pays en développement ne saurait se passer de la nécessité d'avoir des rechutes sur les développement rural, en général, pour favoriser une agriculture qui produira uniquement des produits alimentaires mais qui créera et conservera des richesses grâce à la gestion du territoire, la conservation des ressources de l'environnement et la remise en valeur des nourritures traditionnelles. Pour ce qui est des secteurs d'action vers lesquels le secteur privé pourrait éventuellement agir, je vous signalerai les aspects suivants: attention majeure pour mieux connaître la culture et les traditions des peuples, contribuer à surmonter les problèmes structurels pour les transports, communications;



routes; favoriser les conditions pour assurer la mise à disposition d'énergie suffisante dans les secteurs ruraux des pays en développement; créer les conditions pour développer les systèmes d'instruction; encourager le marché de moyens techniques, etc.; et la réalisation de structures de commercialisation de logistique pour la récolte, la conservation et la transformation des produits agro-alimentaires; améliorer la gestion des ressources hydriques; travailler dans le secteur de la formation professionnelle et fournir une assistance technique en faveur des jeunes, des femmes et des opérateurs agricoles, afin d'accroître la production et d'assurer la sécurité alimentaire en améliorant en même temps la qualité des aliments.

À l'occasion du Forum du secteur privé qui s'est tenu à Rome le 12 juin, les organisations qui y ont participé ont assumé certains engagements ponctuels. C'est ainsi que nous avons voulu manifester notre appui et porter notre contribution aux actions de la FAO, et nous sommes prêts à collaborer avec elle, dans un dialogue sur les politiques et à nous engager sur le terrain en synergie avec les instances nationales ou décentralisées. Nous espérons ainsi participer activement à la résolution du plus grand problème auquel est confrontée l'humanité au début du troisième millénaire avec l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales de même que les gouvernements engagés dans la lutte contre la faim et la pauvreté dans le monde. À cet effet, les organisations du secteur privé ont recensé les engagements suivants: encourager les initiatives visant à définir des interventions humanitaires qui seront réalisées avec la double participation des entreprises et des travailleurs dans le secteur agroalimentaire; encourager l'adoption par les gouvernements et les organisations internationales d'une proposition d'élaboration d'un plan de développement rural pour les pays en développement, qui prévoirait la participation directe des opérateurs privés à des projets et des mesures tendant à assurer le développement du système agroalimentaire; participer à la réalisation de projets et de programmes de formation professionnelle pour les populations rurales et pour aider les administrations à réaliser des activités d'assistance technique spécialisées de transfert de technologies pour accroître la production agricole et pour améliorer l'hygiène et la sécurité alimentaire; transformer les matières premières et les aliments; mettre en oeuvre des opérations de conservation et de distribution; définir et mettre en place des plans de gestion et d'utilisation rationnelle des ressources hydriques; participer à la définition de critères, de règlements et de codes de conduite internationaux dans le secteur du développement de l'agriculture, de la pêche et des forêts; coopérer avec les gouvernements et les organisations privées des pays en développement pour formuler des programmes de développement du système agro-alimentaire, qui seront réalisés avec la contribution de la FAO et d'autres organisations internationales du système des Nations Unies.

## DÉCLARATION DU FORUM DES ONG

*Le Forum des ONG a eu lieu au Palazzo dei Congressi à Rome du 8 au 13 juin 2002. Mme Sarojeni V. Rengam, représentant du Pesticide Action Network (PAN), a présenté un compte-rendu sur les résultats des débats du Forum à la séance plénière du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après le jeudi 13 juin 2002.*

J'adresse mes remerciements à M. Berlusconi, M. Jacques Diouf et à Mesdames et Messieurs les participants. Je souhaite vous lire le rapport du Forum des ONG sur la souveraineté alimentaire qui a lieu en ce moment même.

Les mouvements sociaux, les organisations d'agriculteurs, de pêcheurs, de pasteurs, de peuples autochtones, d'écologistes et de femmes, ainsi que les syndicats et les ONG réunis ici à Rome expriment leur mécontentement et leur refus d'accepter la Déclaration officielle du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. Loin d'analyser et de corriger les problèmes qui ont empêché, durant les cinq dernières années, de progresser dans la lutte contre la faim, ce nouveau Plan d'action persiste dans l'erreur en préconisant encore un remède qui s'est révélé inefficace, et en formulant des propositions ayant un effet destructeur, qui aggraveront encore la situation.

Le Plan d'action de 1996 n'a pas échoué par manque de volonté politique et de ressources mais plutôt parce qu'il préconise des politiques conduisant à la faim, des politiques qui favorisent la libéralisation économique des pays du Sud et l'uniformisation culturelle, et qui sont soutenues par la force armée en cas d'échec de la première série de mesures.

Seules des politiques profondément différentes, fondées sur la dignité et les moyens d'existence des communautés, peuvent éradiquer la faim. Nous affirmons notre conviction que de telles politiques sont possibles et requises d'urgence.

Depuis 1996, les gouvernements et les institutions internationales ont présidé à la mise en place de la mondialisation et de la libéralisation, renforçant ainsi les causes structurelles de la faim et de la malnutrition. Ils ont contraint les marchés à accepter le dumping des produits agricoles et procédé à la privatisation des organismes d'aide sociale et économique de base. Cette volonté politique a débouché sur une monopolisation et une concentration débridée des ressources et des processus de production entre les mains d'un petit nombre d'entreprises géantes. L'imposition de modèles de production intensive, dépendant de l'extérieur, a détruit l'environnement et les moyens de subsistance de nos communautés. En outre, ce processus a été générateur d'insécurité alimentaire et a focalisé les esprits sur les gains de productivité immédiats, supposant l'emploi de technologies dangereuses, telles que les organismes génétiquement modifiés. Il a entraîné un déplacement des populations et une migration massive, des pertes d'emplois, donc de salaires générateurs de moyens d'existence, la destruction de terres et d'autres ressources nécessaires à la population; une augmentation de l'écart entre riches et pauvres et entre le Nord et le Sud; une aggravation de la pauvreté

dans le monde et une incidence accrue de la faim dans la grande majorité des pays.

Il n'y aura pas de progrès dans l'élimination de la faim si ces politiques et ces tendances ne sont pas inversées, mais la Déclaration actuelle n'offre aucun espoir à ce sujet. Aussi appelons-nous de nos vœux l'adoption d'une approche fondée sur la souveraineté alimentaire, qui constitue l'approche fondamentale. La souveraineté alimentaire correspond aux droits des populations, des communautés et des pays de définir, en matière de travaux agricoles, de pêche, d'alimentation et de régime foncier, leurs propres politiques qui soient adaptées à leur situation particulière du point de vue écologique, social, économique et culturel. Cette souveraineté alimentaire suppose en particulier un véritable droit à l'alimentation et à la production alimentaire, qui signifie que tous les peuples ont droit à une alimentation saine, nutritive et adaptée culturellement, à des ressources pour la production alimentaire et à la capacité de se nourrir et de nourrir la collectivité. La souveraineté alimentaire suppose que l'on accorde la priorité à la production alimentaire destinée aux marchés nationaux et locaux, basés sur des systèmes de production paysans et familiaux, diversifiés et agroécologiques. Elle suppose également la garantie de prix équitables pour les agriculteurs, à savoir la possibilité de protéger les marchés internes des importations à des prix de dumping. La souveraineté alimentaire recouvre en particulier l'accès à la terre, à l'eau, aux forêts, aux zones de pêches et aux autres ressources productives pour une authentique redistribution et non par le biais des forces du marché et des réformes foncières patronnées par la Banque mondiale dictées par la loi du marché. Elle suppose la reconnaissance et la promotion du rôle des femmes dans la production alimentaire ainsi qu'un accès et un contrôle équitables des ressources productives. Elle suppose que la communauté ait la maîtrise des ressources productives, par opposition à un système dans lequel la terre, l'eau et les ressources génétiques et autres appartiennent à des entreprises. Elle suppose en outre la protection de nos semences, qui constituent la base de l'alimentation et de la vie elle-même, afin que les agriculteurs puissent les échanger et les utiliser librement; il faut que la vie ne soit pas brevetée et qu'un moratoire intervienne sur les cultures génétiquement modifiées, qui entraînent la pollution génétique de l'indispensable diversité génétique des plantes et des animaux. Elle suppose également des investissements publics en faveur des activités productives des familles et des communautés, qui favorisent la responsabilisation, un contrôle à l'échelon local et une production alimentaire pour la population et les marchés locaux.

La souveraineté alimentaire suppose que le respect du droit des populations et des communautés à l'alimentation et à la production alimentaire prime sur les intérêts commerciaux. Elle suppose la promotion et la valorisation des marchés et des exploitants locaux, qui doivent être privilégiés par rapport à la production destinée à l'exportation et aux importations alimentaires.

Pour parvenir à la souveraineté alimentaire, nous nous sommes engagés à renforcer nos mouvements sociaux et à développer les organisations d'agriculteurs, de femmes, de populations autochtones, de travailleurs, de

pêcheurs et de citoyens pauvres, dans chacun de nos pays. Nous allons faire progresser la solidarité et la coopération régionales et internationales et renforcer nos luttes communes. Nous allons lutter pour réaliser une réforme agraire et une réforme des pêches authentiques, ainsi qu'une réforme des forêts et des parcours et parvenir à une redistribution globale et intégrale des ressources productives en faveur des pauvres et des paysans sans terre. Nous allons nous battre pour que soient pleinement garantis les droits des travailleurs à s'organiser, négocier collectivement et bénéficier de conditions de travail sûres et dignes et de salaires suffisants. Nous allons lutter pour que les femmes aient accès aux ressources productives sur un pied d'égalité avec les hommes et pour qu'il soit mis fin aux structures patriarcales caractérisant l'agriculture et certains aspects sociaux, économiques et culturels de l'alimentation. Nous allons nous battre pour le droit des peuples autochtones à conserver leur culture, leurs terres et leurs ressources productives.

Nous demandons que soient abandonnées les politiques économiques néolibérales qu'imposent la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce, le Fonds monétaire international et les pays du Nord et d'autres accords de libre-échange multilatéraux et régionaux. Nous demandons que l'agriculture ne relève plus de la compétence de l'OMC. Nous nous battons contre le génie génétique et le brevetage de la vie; nous demandons l'interdiction immédiate de Terminator et des technologies similaires de restriction génétique. Nous demandons également que cesse le recours aux organismes génétiquement modifiés dans l'aide alimentaire. Nous demandons l'arrêt immédiat de la guerre menée dans le monde contre des populations et des territoires et l'arrêt de la répression des mouvements populaires, ainsi que la cessation immédiate de l'occupation illégale de la Palestine, de l'embargo contre Cuba et l'Irak, ainsi que l'utilisation de l'alimentation comme moyen de chantage. Nous demandons une aide au développement et à la diffusion des systèmes de production agroécologiques. Nous réclamons une Convention sur la souveraineté alimentaire afin que les principes de la souveraineté alimentaire soient inscrits dans le droit international et qu'ils constituent le principal fondement des politiques alimentaires et agricoles.

Nous voudrions évoquer le souvenir des centaines de Chinois, récemment disparus en raison des problèmes de sécheresse et d'environnement causés par des inondations, qui avaient aggravé les problèmes de la faim. Aussi, en leur nom, nous demandons qu'on accepte nos demandes et nos droits et qu'on les protège.

Je vous remercie vivement pour cette opportunité qui nous a été donnée.

## RAPPORT DE LA JOURNÉE DES PARLEMENTAIRES

*Une Journée des parlementaires a eu lieu, le jeudi 11 juin 2002, au Palazzo Madama, siège du Sénat de la République italienne. La manifestation était organisée par le Parlement italien, en collaboration avec l'Union interparlementaire (UIP); elle était ouverte à tous les parlementaires qui assistaient au Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après.*

*Près de 200 parlementaires de plus de 80 pays ont participé à la réunion, qui leur a permis d'obtenir des informations de première main sur les grandes questions et orientations du Sommet, et d'avoir connaissance des derniers développements concernant l'élaboration des actes du Sommet. Les participants ont été en mesure d'échanger des points de vue sur les stratégies parlementaires permettant d'assurer un suivi effectif des décisions du Sommet, en particulier grâce à l'adoption d'une législation appropriée et à la mobilisation des ressources financières nécessaires.*

*M. Pier Ferdinando Casini, Président de la Chambre des Députés de la République italienne, a informé le Sommet le 13 juin 2002 des résultats des débats des parlementaires.*

Tout d'abord, je tiens à féliciter le Gouvernement italien, non pas pour le beau temps - je ne pense pas que ce soit Monsieur Berlusconi qui ait décidé du temps - mais pour l'engagement important assumé en vue de présenter la position du Sommet au G-8 et au sein de l'Union européenne. L'Union interparlementaire, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, est convaincue que la participation des institutions législatives nationales est nécessaire pour atteindre l'objectif fixé par les États lors du SMA de 1996, c'est-à-dire le recul de la faim et de la pauvreté d'ici à 2015. Ce sont surtout les organes de représentation, qui donnent une légitimité politique aux mesures des gouvernements, qui leur assurent un appui populaire et qui veillent à ce que les engagements assumés par les États, comme ceux de la déclaration de Rome il y a cinq ans, soient respectés.

Voilà pourquoi l'Union interparlementaire, après avoir participé activement au Sommet mondial de l'alimentation de 1996, a procédé en 1998 à un premier examen des progrès accomplis et a jugé de son devoir de contribuer, pendant la Journée des parlementaires, au bilan effectué à l'occasion de ce nouveau Sommet. Cette journée des parlementaires, accueillie par le Parlement italien, a réuni 200 parlementaires de plus de 80 pays. Les participants à cette réunion se sont inquiétés de ce que, cinq ans après le Sommet, l'objectif déclaré - réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de malnutrition dans le monde d'ici à l'an 2015 - semblait plus éloigné que jamais. Seuls quelques pays ont adopté des mesures adéquates pour atteindre l'objectif fixé. Outre que le nombre de personnes souffrant de malnutrition demeure inacceptable, sa diminution se fait à un rythme tout aussi inacceptable.

Lors de sa dernière session de Marrakech, l'Union interparlementaire avait déjà rédigé un message destiné au Sommet. Les parlements membres de l'Union interparlementaire, reprenant la teneur du document de Marrakech,

considèrent qu'il est de première importance de: i) réaffirmer le droit de toute personne de bénéficier d'une alimentation adéquate et d'être libérée de la faim; ii) mettre en œuvre de façon urgente des mesures nationales et internationales visant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de malnutrition d'ici à 2015; iii) engager des ressources supplémentaires pour réduire la menace de pénurie, tout particulièrement grâce à une meilleure planification de l'assistance au développement; iv) convenir de mesures prévoyant l'annulation ou tout au moins l'allègement de la dette des pays en développement, notamment des pays les moins avancés; v) définir des stratégies alimentaires nationales durables, en tenant compte des ressources et des capacités de chaque pays; vi) fixer, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales sur l'agriculture, les conditions permettant d'arriver à une meilleure sécurité alimentaire.

Nous sommes heureux de constater que beaucoup de ces questions sont contenues dans le texte de la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après. En ce qui nous concerne, nous nous engageons aujourd'hui comme il y a cinq ans à encourager les gouvernements à adopter des politiques économiques et sociales conformes aux engagements pris lors du Sommet mondial de l'alimentation. Nous voulons souligner en particulier le paragraphe 10 de la Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation, dans lequel il est demandé aux États d'élaborer des directives visant à assurer la réalisation progressive du droit de tous à une alimentation adéquate. Nous sommes convaincus que ces directives devront rappeler le caractère obligatoire du droit à la nourriture et suggérer des modalités concrètes pour leur mise en œuvre. Elles devront aussi préciser les obligations que les États devront assumer directement, au niveau tant national, qu'international, ainsi que les responsabilités et la contribution des autres entités, comme les organisations internationales, voire les organismes privés.

Il faut un engagement déterminé de tous pour atteindre l'objectif ambitieux que s'est fixé le Sommet mondial de l'alimentation. Les parlements et l'Union interparlementaire sont prêts à jouer leur rôle pour assurer aux peuples déshérités de la terre une perspective de vie et un espoir de dignité pour l'avenir.

## **ANNEXE IV: Événements collatéraux**

1. Une série d'événements collatéraux ont été préparés et ont eu lieu pendant le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*. Ces événements peuvent être groupés en deux grandes catégories:

- événements présentant de manière détaillée et sur un mode interactif attrayant les programmes et activités prioritaires de la FAO, notamment ceux directement liés aux grandes questions à l'origine du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*.
- événements donnant l'occasion à des organisations ou groupements économiques régionaux de présenter leurs propres stratégies et programmes dans le cadre d'une table ronde et d'engager un débat avec des représentants de partenaires effectifs ou potentiels, de mécanismes de coopération bilatérale ou multilatérale, d'institutions financières, d'autres organisations/groupements économiques régionaux et/ou d'institutions du système des Nations Unies.

2. Une liste complète des événements collatéraux organisés pendant le Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* est incluse dans la présente Annexe.

3. Les événements collatéraux ont été présentés et présidés par des membres de rang élevé des délégations nationales au Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* invités par le Directeur général. Des documents de synthèse avaient été établis pour les différents événements dans toutes les langues de travail et les unités responsables de chacun d'eux ont fourni une documentation pertinente. Les documents de synthèse ont également été publiés sur le site web du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*. Des conférences de presse ont été organisées pour chaque événement collatéral afin d'informer les représentants des médias présents des questions et des concepts clés.



## LISTE DES ÉVÉNEMENTS COLLATÉRAUX

### Programmes et activités prioritaires

| Titre  | Date et heure                             | Lieu                | Cérémonie d'ouverture  | Président   |
|--|---|---------------------|--|---|
| La FAO aide les victimes de la faim à subvenir à leurs besoins: le PSSA  | Lundi 10 juin<br>15 heures –<br>17 heures | Salle de l'Autriche |  | M. Bakar Shaib,<br>Président du Groupe<br>de supervision du<br>PSSA   |
| La FAO et les projets du Fonds spécial du TeleFood en faveur des victimes de la faim                             | Lundi 10 juin<br>15 heures –<br>19 heures | Salle de l'Autriche | S. M. le roi<br>Mswati III du<br>Swaziland   | S. E. M. Sar Kheng,<br>Vice-Premier<br>Ministre<br>(Cambodge)   |
| La FAO et le transfert de technologies simples et peu coûteuses aux victimes de la faim: coopération Sud-Sud     | Lundi 10 juin<br>19 heures –<br>21 heures | Salle de l'Autriche | S.E.M. Galo Plaza<br>Pallares, Ministre de<br>l'agriculture et de<br>l'élevage (Équateur)                                | S.E.M. Salif Diallom<br>Ministre de<br>l'agriculture, Burkina<br>Faso   |
| Le Programme de lutte contre la faim   | Mardi 11 juin<br>10 heures –<br>13 heures | Salle Verte         | S. E. M. Kérékou,<br>Président du Bénin  | S.E.M. L. J.<br>Brinkhorst, Ministre<br>de l'agriculture, de<br>la gestion de l'eau et<br>des pêches, Pays-Bas        |
| Lutter contre la faim – les clés du succès   | Mardi 11 juin<br>14 heures –<br>17 heures | Salle Verte         | S. E. M. Eligio<br>Jáquez, Ministre de<br>l'agriculture<br>(République<br>dominicaine)                                   | Animé par le Sous-<br>Directeur général -<br>Département<br>économique et social<br>(ES)                              |
| La FAO et la diffusion de l'information dans le monde: WAICENT   | Mardi 11 juin<br>9 heures –<br>11 heures  | Salle de l'Autriche | S. E. M. Saeed Bin<br>Mohammed<br>Al-Raqabani,<br>Ministre de<br>l'agriculture et des<br>pêches (Émirats<br>arabes unis) | S. E. Saeed Bin<br>Mohammed<br>Al-Raqabani,<br>Ministre de<br>l'agriculture et des<br>pêches (Émirats<br>arabes unis) |
| Eau et agriculture   | Mardi 11 juin<br>11 heures -<br>13 heures | Salle de l'Autriche | S. E. M. P.<br>Intrawityanunt,<br>Vice-Premier<br>Ministre (Thaïlande)   | S. E. M. Ismaïl<br>Alaoui, Ministre de<br>l'agriculture (Maroc)   |
| La FAO travaille avec les médias et des personnalités pour mobiliser l'opinion publique contre la faim: TeleFood | Mardi 11 juin<br>14 h 30 – 16 h 30        | Salle de l'Autriche | S. M. le roi Letsie II<br>du Lesotho   | S.E.M. T. H. R.<br>Clarke, Ministre de<br>l'agriculture<br>(Jamaïque)   |

| <b>Titre</b>   | <b>Date et heure</b>                         | <b>Lieu</b>         | <b>Cérémonie d'ouverture</b>                                   | <b>Président</b>  |
|--|--|---------------------|--|---|
| Femmes rurales: des partenaires cruciaux pour la lutte contre la faim et la pauvreté   | Mercredi 12 juin<br>9 heures - 12 h 30       | Salle Verte         | S. E. M. Paul Kagame, Président du Rwanda                      | S. E. M. Winberg, Ministre de l'alimentation, de l'agriculture et des pêches (Suède) et S. E. M. Thoko Didiza, Ministre de l'agriculture et des terres (Afrique du Sud)           |
| Jardins potagers dans les écoles et les hôpitaux   | Mercredi 12 juin<br>9 heures - 10 heures     | Salle de l'Autriche | S. E. M. D. K. Bazan, Vice-Président de la République (Panama) | S. E. M. A. Wood, Ministre de l'agriculture, Barbade  |
| Programme agricole du NEPAD  | Mercredi 12 juin<br>10 heures –<br>13 heures | Salle de l'Autriche | S. E. M. J. A. Kufuor, Président du Ghana                      | S. E. M. Maganga Moussavou, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (Gabon)   |
| La FAO aide les victimes de la faim en cas de crise: programme de secours d'urgence  | Mardi 11 juin<br>16 h 30 – 18 h 30           | Salle de l'Autriche |  | S. E. M. Mostapha Zaher, Envoyé spécial du Bureau du Gouvernement provisoire (d'Afghanistan)  |
| La FAO aide les consommateurs et protège l'environnement grâce au contrôle de la qualité des denrées alimentaires et à la protection des végétaux: Codex Alimentarius/CIPV | Mercredi 12 juin<br>15 heures –<br>17 heures | Salle de l'Autriche | S. E. Mme M. Vivian Young, Premier Ministre de Nioué           | S. E. M. L. J. Brinkhorst, Ministre de l'agriculture (Pays-Bas)   |
| Banque mondiale  | Mercredi 12 juin<br>17 heures –<br>19 heures | Salle de l'Autriche |  | Animé par M. D. Forbes-Watt, Directeur, TCI   |
| Mise en valeur durable des montagnes   | Jeudi 13 juin<br>9 heures –<br>11 heures     | Salle Verte         |  | S.E.M. Enrico La Loggia, Ministre des affaires régionales (Italie), et S.E.M. Walter Núñez Rodríguez, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (Bolivie) |

| <b>Titre</b>   | <b>Date et heure</b>                     | <b>Lieu</b>         | <b>Cérémonie d'ouverture</b>   | <b>Président</b>   |
|--|--|---------------------|--|--|
| La FAO lutte contre les maladies des animaux et des plantes: le Programme EMPRES | Jeudi 13 juin<br>9 heures –<br>11 heures | Salle de l'Autriche | S. E. M. T. Takebe,<br>Ministre de<br>l'agriculture et des<br>forêts (Japon) | S. E. M. H. Angola,<br>Ministre de<br>l'agriculture<br>(Namibie)   |
| Le droit à la nourriture   | Jeudi 13 juin<br>9 heures –<br>11 heures | Salle du Roi Fayçal | S. E. M. R.<br>Woonton, Premier<br>Ministre (Îles Cook)                      | S. E. M. Giovanni<br>Alemanno, Ministre<br>de l'agriculture et<br>des politiques<br>forestières (Italie) |

## La sécurité alimentaire régionale: travaux en cours

| Nom de l'Organisation                      | Date/heure/lieu   | Cérémonie d'ouverture   | Président   |
|--|---|---|---|
| Balkans                                    | Mercredi 12 juin<br>(18 heures – 21 heures)<br>Salle du Liban       | Mme Mila Mirkovic,<br>Chef du Département<br>de la coopération<br>internationale dans le<br>domaine de<br>l'agriculture, Ministère<br>fédéral des relations<br>économiques avec<br>l'étranger (RFY) | Mme Mila Mirkovic,<br>Chef du Département<br>de la coopération<br>internationale dans le<br>domaine de<br>l'agriculture, Ministère<br>fédéral des relations<br>économiques avec<br>l'étranger (RFY) |
| CARIFORUM                                  | Lundi 10 juin<br>(15 heures – 18 heures)<br>Salle du Mexique        | S. E. M. L. H. Straker,<br>Vice-Premier Ministre et<br>Ministre des affaires<br>étrangères (Saint-<br>Vincent-et-les<br>Grenadines)   | S. E. M. V. Bird,<br>Ministre de<br>l'agriculture, des terres<br>et des pêches (Antigua-<br>et-Barbuda)   |
| CAEU (Conseil de l'unité économique arabe) | Lundi 10 juin<br>(18 heures – 20 h 30)<br>Salle du Liban            | S. E. M. H. Cheik El<br>Avia Ould Mohamed<br>Khouna, Premier<br>Ministre de Mauritanie  | S. E. M. H. Cheik El<br>Avia Ould Mohamed<br>Khouna, Premier<br>Ministre de Mauritanie  |
| UEMOA                                      | Mardi 11 juin<br>(9 h 30 – 12 h 30)<br>Salle du Mexique             | S. E. M. S. Diallo,<br>Ministre de l'agriculture<br>(Burkina Faso)  | M. Touré, Président de<br>la Commission de<br>l'UEMOA   |
| UMA  | Mardi 11 juin<br>(14 h 30 – 17 h 30)<br>Salle du Mexique            | S.E.M. Abdelaziz<br>Belkhadem, Ministre des<br>affaires étrangères<br>(Algérie)   | M. Abdurrahman<br>Mohamed Shalgam,<br>Secrétaire des affaires<br>étrangères (Libye)   |
| BSEC                                       | Mardi 11 juin<br>(9 h 30 – 12 h 30)<br>Salle du Liban               | S. E. M. Rexhep<br>Meidani, Président de la<br>République d'Albanie   | S. E. M. Arben Molla,<br>Directeur, APO,<br>Ministère de<br>l'agriculture et de<br>l'alimentation   |
| CEMAC                                      | Mardi 11 juin<br>(18 heures – 21 heures)<br>Salle du Liban          | S. E. M. Denis Sassou-<br>Nguesso, Président de la<br>République du Congo   | S. E. M. Zacharie<br>Pérévet, Ministre de<br>l'agriculture<br>(Cameroun)  |
| CAC (Consejo Agropecuario Centroamericano) | Mercredi 12 juin<br>(10 heures – 13 heures)<br>Salle de la Malaisie | S. E. M. José López,<br>Vice-Président du<br>Guatemala<br>S. E. M. José Rizo<br>Castellón, Vice-<br>Président du Nicaragua  | S. E. M. Rodolfo Coito<br>Pacheco, Ministre de<br>l'agriculture et de<br>l'élevage (Costa Rica)   |

| <b>Nom de l'Organisation</b>  | <b>Date/heure/lieu</b>  | <b>Cérémonie d'ouverture</b>   | <b>Président</b>  |
|-------------------------------|---|--|---|
| Mercosur                      | Mercredi 12 juin<br>(15 heures – 18 heures)<br>Salle de la Malaisie | S. E. M. Gonzalo González, Ministre de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche (Uruguay)              | S. E. M. Gonzalo González, Ministre de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche (Uruguay)             |
| COMMUNAUTÉ ANDINE DES NATIONS | Mercredi 12 juin<br>(18 heures – 21 heures)<br>Salle de la Malaisie | S. E. M. W. Núñez Rodríguez, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (Bolivie) | S. E. M. W. Núñez Rodríguez, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, Bolivie |
| CEN-SAD                       | Mercredi 12 juin<br>(10 heures - 13 heures)<br>Salle du Mexique     | S. E. M. R. Yoma Golom, Ministre de l'agriculture (Tchad)  | S. E. M. R. Yoma Golom, Ministre de l'agriculture du Tchad  |
| ECO                           | Mercredi 12 juin<br>(15 heures - 18 heures)<br>Salle du Mexique     | S. E. M. H. Gokalp, Ministre de l'agriculture (Turquie)  | S. E. M. H. Gokalp, Ministre de l'agriculture (Turquie)   |
| AOAD                          | Mercredi 12 juin<br>(18 heures – 21 heures)<br>Salle du Mexique     | S. E. M. Nouredin Mona, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire (République arabe syrienne)   | S. E. M. Nouredin Mona, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire (République arabe syrienne)  |
| CEDEAO                        | Mercredi 12 juin<br>(10 heures – 13 heures)<br>Salle du Liban       | S. E. M. J. P. Sarr, Ministre de l'agriculture (Guinée)  | S. E. M. M. I. Chambas Secrétaire exécutif, CEDEAO  |
| COMESA                        | Mercredi 12 juin<br>(15 heures – 18 heures)<br>Salle du Liban       |  | S.E.M. Sikatana, Ministre de l'agriculture et des coopératives (Zambie)                                 |
| SADC                          | Jeudi 13 juin<br>(9 heures – 12 heures)<br>Salle de la Malaisie     |  | S. E. M. A. Banda, Ministre de l'agriculture (Malawi)   |
| PIF/SPF                       | Jeudi 13 juin<br>(9 heures – 12 heures)<br>Salle du Mexique         | S. E. M. K. Note, Président, des Îles Marshall   | S. E. M. Galuinadi, Ministre de l'agriculture, du sucre et de la colonisation des terres (Fidji)        |

## **ANNEXE V: Liste des pays et organisations participants**

## PAYS ET COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

AFGHANISTAN  
AFRIQUE DU SUD  
ALBANIE  
ALGÉRIE  
ALLEMAGNE  
ANGOLA  
ANTIGUA-ET-BARBUDA  
ARABIE SAOUDITE,  
ROYAUME D'  
ARGENTINE  
ARMÉNIE  
AUSTRALIE  
AUTRICHE  
AZERBAÏDJAN  
BAHAMAS  
BAHREÏN  
BANGLADESH  
BARBADE  
BELARUS  
BELGIQUE  
BELIZE  
BÉNIN  
BHOUTAN  
BOLIVIE  
BOSNIE-HERZÉGOVINE  
BOTSWANA  
BRÉSIL  
BULGARIE  
BURKINA FASO  
BURUNDI  
CAMBODGE  
CAMEROUN  
CANADA  
CAP-VERT  
CHILI  
CHINE  
CHYPRE  
COLOMBIE  
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE  
COMORES  
CONGO, RÉPUBLIQUE  
DÉMOCRATIQUE DU  
CONGO, RÉPUBLIQUE DU  
CORÉE, RÉPUBLIQUE DE  
COSTA RICA  
CÔTE D'IVOIRE  
CROATIE  
CUBA  
DANEMARK  
DJIBOUTI  
DOMINIQUE  
ÉGYPTE  
EL SALVADOR  
ÉMIRATS ARABES UNIS  
ÉQUATEUR  
ÉRYTHRÉE  
ESPAGNE  
ESTONIE  
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE  
ÉTHIOPIE  
FÉDÉRATION DE RUSSIE  
FIDJI  
FINLANDE  
FRANCE  
GABON  
GAMBIE  
GÉORGIE  
GHANA  
GRÈCE  
GUATEMALA  
GUINÉE  
GUINÉE ÉQUATORIALE  
GUINÉE-BISSAU  
GUYANA  
HAÏTI  
HONDURAS  
HONGRIE  
ÎLES COOK  
ÎLES MARSHALL  
ÎLES SALOMON  
INDE  
INDONÉSIE  
IRAN, RÉPUBLIQUE  
ISLAMIQUE D'  
IRAQ  
IRLANDE  
ISLANDE  
ISRAËL  
ITALIE  
JAMAÏQUE  
JAPON  
JORDANIE  
KAZAKHSTAN  
KENYA  
KIRIBATI  
KOWEÏT  
L'EX-RÉPUBLIQUE

YOUGOSLAVE DE  
MACÉDOINE  
LESOTHO  
LETTONIE  
LIBAN  
LIBYE  
LITUANIE  
LUXEMBOURG  
MADAGASCAR  
MALAISIE  
MALAWI  
MALDIVES  
MALI  
MALTE  
MAROC  
MAURICE  
MAURITANIE  
MEXIQUE  
MOLDOVA  
MONACO  
MONGOLIE  
MOZAMBIQUE  
MYANMAR  
NAMIBIE  
NÉPAL  
NICARAGUA  
NIGER  
NIGÉRIA  
NIOUÉ  
NORVÈGE  
NOUVELLE-ZÉLANDE  
OMAN  
OUGANDA  
OUBÉKISTAN  
PAKISTAN  
PANAMA  
PAPOUASIE-NOUVELLE-  
GUINÉE  
PARAGUAY  
PAYS-BAS  
PÉROU  
PHILIPPINES  
POLOGNE  
PORTUGAL  
QATAR  
RÉPUBLIQUE  
CENTRAFRICAINE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE  
POPULAIRE LAO  
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE  
RÉPUBLIQUE POP. DÉM. DE  
CORÉE  
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE  
ROUMANIE  
ROYAUME-UNI  
RWANDA  
SAINTE-LUCIE  
SAINT-KITTS-ET-NEVIS  
SAINT-MARIN  
SAINT-SIÈGE  
SAINT-VINCENT-ET-LES  
GRENADINES  
SAMOA  
SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE  
SÉNÉGAL  
SEYCHELLES  
SIERRA LEONE  
SLOVAQUIE  
SLOVÉNIE  
SOMALIE  
SOUDAN  
SRI LANKA  
SUÈDE  
SUISSE  
SURINAME  
SWAZILAND  
SYRIE  
TANZANIE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE  
TCHAD  
THAÏLANDE  
TOGO  
TONGA  
TUNISIE  
TURQUIE  
UKRAINE  
URUGUAY  
VANUATU  
VENEZUELA  
VIET NAM  
YÉMEN  
YOUGOSLAVIE  
ZAMBIE  
ZIMBABWE

LES OBSERVATEURS DE L'ORGANISATION DE LIBÉRATION DE LA  
PALESTINE ET DE L'ORDRE SOUVERAIN DE MALTE ÉTAIENT  
REPRÉSENTÉS.



## **ORGANISATIONS DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

PROGRAMME DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS  
(HABITAT)

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE  
DÉVELOPPEMENT

BUREAU DU CONTRÔLE DES DROGUES ET DE LA PRÉVENTION DU  
CRIME

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE  
L'HOMME

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

SERVICE DE LIAISON NATIONS UNIES-ORGANISATIONS NON  
GOUVERNEMENTALES

RAPPORTEUR SPÉCIAL DE L'ONU SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA  
SCIENCE ET LA CULTURE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT  
INDUSTRIEL

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

CONVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION DANS  
LES PAYS GRAVEMENT TOUCHÉS PAR LA SÉCHERESSE ET/OU LA  
DÉSSERTIFICATION, EN PARTICULIER EN AFRIQUE

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

## **AUTRES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES**

**BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT**

**ORGANISATION AFRO-ASIATIQUE POUR LA RECONSTRUCTION RURALE**

**SOCIÉTÉ ANDINE DE DÉVELOPPEMENT**

**AUTORITÉ ARABE POUR LES INVESTISSEMENTS ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLES**

**BANQUE ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE**

**CENTRE ARABE POUR L'ÉTUDE DES ZONES ARIDES ET DES TERRES SÈCHES**

**ORGANISATION ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

**BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT**

**COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE**

**BANQUE CENTRALE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST**

**FONDS COMMUN POUR LES PRODUITS DE BASE**

**MARCHÉ COMMUN POUR L'AFRIQUE DE L'EST ET L'AFRIQUE AUSTRALE**

**SECRÉTARIAT DU COMMONWEALTH**

**COMMUNAUTÉ DES ÉTATS SAHÉLO-SAHÉLIENS**

**GROUPE CONSULTATIF POUR LA RECHERCHE AGRICOLE**

**CONSEIL DE COOPÉRATION DES ÉTATS ARABES DU GOLFE**

**BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE L'EST**

**COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE DE L'OUEST**

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE**

**BANQUE EUROPÉENNE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT**

**INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE**

AUTORITÉ INTERGOUVERNEMENTALE SUR LE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL DE HAUTES ÉTUDES AGRONOMIQUES  
MÉDITERRANÉENNES

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE DANS LES  
ZONES ARIDES

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-  
ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES CULTURES DES  
ZONES TROPICALES SEMI-ARIDES

INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES POLITIQUES  
ALIMENTAIRES

OFFICE INTERNATIONAL DES ÉPIZOOTIES

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

SERVICE INTERNATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE  
NATIONALE

UNION INTERPARLEMENTAIRE

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

ORGANISATION COMMUNE DE LUTTE ANTIACRIDIEUNE ET DE  
LUTTE ANTI-AVIAIRE

SYSTÈME ÉCONOMIQUE LATINO-AMÉRICAIN

LIGUE DES ÉTATS ARABES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE

PARLEMENT LATINO-AMÉRICAIN

CENTRE RÉGIONAL SUR LA RÉFORME AGRAIRE ET LE  
DÉVELOPPEMENT RURAL POUR LE PROCHE-ORIENT

ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES  
DES PLANTES ET DES ANIMAUX

SECRETARIAT DU FORUM DU PACIFIQUE SUD

COMMUNAUTE DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE

BANQUE OUEST-AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST-AFRICAINE

## **ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

Un grand nombre d'organisations non gouvernementales assistait au Sommet. La liste complète de ces organisations figure dans la troisième partie du Rapport.

## **ANNEXE VI: Liste des documents**

## LISTE DES DOCUMENTS

|                |   |
|----------------|---|
| WFS:fyl 2002/1 | Programme de travail provisoire   |
| WFS:fyl 2002/2 | Règlement intérieur provisoire du Sommet mondial de l'alimentation: <i>cinq ans après</i> |
| WFS:fyl 2002/3 | Projet de déclaration du Sommet mondial de l'alimentation: <i>cinq ans après</i>          |

### Série WFS:fyl 2002/INF

|                    |                                   |
|--------------------|-----------------------------------|
| WFS:fyl 2002/INF/1 | Calendrier provisoire             |
| WFS:fyl 2002/INF/2 | Liste provisoire des participants |
| WFS:fyl 2002/INF/3 | Liste provisoire des documents    |
| WFS:fyl 2002/INF/4 | Déclaration du Directeur général  |

### Série WFS:fyl 2002/LIM

|                              |   |
|------------------------------|---|
| WFS:fyl 2002/LIM/1           | Rapport intérimaire de la Commission de vérification des pouvoirs   |
| WFS:fyl 2002/LIM/2           | Progrès accomplis dans l'exécution du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, rapport de synthèse sur les résultats du premier cycle de suivi                |
| WFS:fyl 2002/LIM/3           | Organisation du Sommet mondial de l'alimentation: <i>cinq ans après</i> (extrait du rapport de la vingt-huitième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale) |
| WFS:fyl 2002/LIM/4           | Liste des rapports nationaux et notes de synthèse reçus   |
| WFS:fyl 2002/LIM/5-Rev.<br>1 | Rapport final de la Commission de vérification des pouvoirs   |



## **ANNEXE VII: Déclarations de clôture**

## DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FAO (original français)

Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à vous remercier, vous qui êtes venus si nombreux et si motivés, en cette occasion.

Malgré vos très grandes responsabilités, vous avez trouvé le temps de participer à cette réunion pour aider 800 millions de personnes de par le monde à retrouver l'espoir en un avenir meilleur. De très nombreux chefs d'État et de gouvernement, de vice-premiers ministres, de ministres et de représentants des différents États sont venus ici pour travailler ensemble, dans l'esprit de solidarité et d'universalité qui caractérise la famille des Nations Unies. Cela confirme que les efforts que nous avons déployés pour préparer ce Sommet n'ont pas été vains.

Ces quatre derniers jours ont été pour nous tous une étape importante vers notre objectif commun: éradiquer la faim dans un monde où elle devait avoir disparu depuis longtemps. Ce qui devait être fait pour atteindre l'objectif du Sommet de 96 – réduire de moitié d'ici l'an 2015 le nombre de personnes souffrant de la faim - n'a pas encore été fait. Les affamés sont pratiquement aussi nombreux aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Cette sombre réalité nous a conduit à convoquer le Sommet Mondial : *cinq ans après*. Aujourd'hui votre présence ici, votre dévouement, votre engagement sont autant de preuves qu'au-delà des engagements internationaux, chaque pays adoptera des mesures concrètes afin de mettre en œuvre les actions identifiées dans la Déclaration que vous venez d'adopter.

Vous êtes parvenus à un large consensus sur les mesures à prendre pour accélérer le processus de réduction de la faim. Vous vous êtes publiquement engagés, devant le monde entier, à renforcer la volonté politique et les actions nécessaires pour atteindre notre objectif commun. Nous savons que l'élimination de la faim est non seulement un impératif moral mais qu'investir pour en réduire l'incidence ne pourra que bénéficier à un monde de plus en plus interdépendant. Il est dans l'intérêt de tous, riches et pauvres, de tout faire et rapidement pour instaurer un monde plus équitable, pour éliminer la faim chronique et ses stigmates, le désespoir et la résignation.

Commençons dès maintenant cette course contre la montre pour mettre en œuvre nos engagements, pour démontrer qu'ensemble nous gagnerons la guerre contre la faim et la pauvreté, contre le scepticisme et l'égoïsme.

Merci.

**Son Excellence Monsieur Silvio Berlusconi, Président du Sommet  
(original italien)**

Nous sommes arrivés à la fin de ce Sommet. Accordez-moi une minute pour faire des observations extraites de mes notes. Quatre points simples.

Nous avons affirmé, et de nombreux orateurs l'ont répété, que le premier bien est la liberté, la liberté sous toutes ses formes, la liberté politique, la liberté religieuse, la liberté de parole, la liberté économique mais surtout la liberté vis-à-vis de la faim. Le droit à une alimentation adéquate passe avant tous les autres droits. Celui qui a faim n'est pas un homme libre. Je pense qu'il s'agit là d'une affirmation importante.

Nous avons examiné les principales causes du manque d'aliments: les guerres - surtout les guerres civiles - le manque de démocratie dans trop de pays, les barrières protectionnistes pour ce qui est des produits alimentaires et des produits de l'industrie de transformation, les aides des États les plus industrialisés qui ne sont pas suffisantes. Nous avons conclu qu'aucun pays ne doit être exclu de l'économie mondiale. Ce n'est que dans l'économie mondiale que chaque pays pourra vraiment mettre en valeur son capital humain, son patrimoine naturel, celui qui est constitué par les ressources naturelles. Nous avons dit que les pays industrialisés doivent arriver à destiner 0,7 pour cent de leur PIB aux pays en développement et doivent étudier comment y ajouter l'aide des citoyens privés. Cela n'a pas été assez fait jusqu'à présent. Nous avons suggéré une façon concrète de fournir ces aides. Dans mon pays, je l'ai dit, nous voulons réaliser des projets concrets, tels qu'un hôpital, une école, une clinique, un dispensaire qui seraient le signe de la présence italienne et de l'envie que des citoyens italiens d'aider les pays en développement. Je pense que chaque mois nous réussirons grâce à la télévision, en nous adressant à nos citoyens, à lancer une opération concrète, une œuvre que nous réaliserons vraiment.

Nous avons parlé de la nécessité, dans un monde global, d'avoir des comptes publics qui soient transparents et non opaques, qui soient clairs, faciles à lire par les organisations financières internationales qui décident à quels pays accorder une aide. Et j'ai rappelé que je présenterai au G-8 du Canada une proposition en trois phases: une phase expérimentale, une phase obligatoire pour les pays qui voudront recevoir une aide et finalement une troisième phase avec des partenariats spécifiques entre pays ou villes et avec des finalités concrètes. J'ai rappelé aussi le projet de faire participer les citoyens des pays les plus riches. C'est-à-dire que lorsqu'ils achèteront des produits de luxe, ils laisseront deux, trois pour cent qui seront destinés à des œuvres concrètes d'aide aux pays en développement.

Nous avons aussi entendu des critiques adressées à la FAO, au personnel pléthorique de la FAO, a-t-on dit. Ce qui n'est pas surprenant! Je pense que toutes les organisations qui réunissent des moyens et des personnes ont tendance à s'agrandir. Il y a une règle quasiment scientifique selon laquelle tous les dix ans, chaque organisation gagne à maigrir. Donc, Monsieur Diouf,

il faut que la FAO s'allège un peu. Et cet allègement est possible, ce que j'ai moi-même constaté dans les entreprises que j'ai fondées et gérées pendant des années. Tous les dix ans, on peut diminuer de 30 pour cent le personnel d'une entreprise et en accroître de 10 pour cent, malgré cette diminution du personnel, la productivité. Je pense que les organisations internationales devraient aussi être soumises à cette cure amaigrissante tous les dix ans. Les critiques ne sont donc pas négatives, mais doivent être accueillies comme des encouragements pour faire mieux et faire plus.

En conclusion, nous sommes tous d'accord sur ce qu'il convient de faire. La Déclaration a été préparée et approuvée à l'unanimité. Maintenant, il s'agit de se remonter les manches et de le faire. Monsieur Kofi Annan a ainsi conclu son discours. Monsieur Diouf a aussi conclu de cette façon. Et il vient de m'envoyer une petite note en me rappelant que depuis 1996, la FAO a déjà diminué de 30 pour cent. La réponse aux critiques a même été anticipée, je cite, mais je vérifierai si c'est vrai.

Je vous remercie au nom de mon pays d'être venus. Je vous souhaite à tous un bon retour chez vous, dans le pays où vous avez eu la chance de naître, de vivre, de vous réaliser. Je vous souhaite de réaliser tous les rêves qui sont dans vos esprits et dans vos cœurs. Mes vœux les plus sincères. J'espère que vous pourrez voir de vos yeux la situation s'améliorer dans vos pays, et voir grandir la liberté, la démocratie et le bien-être.

Espérons que nous aurons un avenir sans guerre, un avenir plus serein, plus sûr que celui que nous avons eu au siècle dernier.

Je souhaite surtout que la démocratie prévale sur toutes les idéologies qui ont troublé le siècle écoulé: le nazisme, le fascisme et le communisme ont été des pathologies de l'humanité. J'espère que nous avons compris que l'humanité est prête à se tourner maintenant vers l'avenir en garantissant à tous ses composants le premier droit de chacun qui est la liberté, et notamment la liberté vis-à-vis de la faim. Pour ceux qui restent à Rome encore quelques jours, je vous souhaite un excellent séjour. Pour ceux qui rentrent dans leur pays, je vous souhaite un excellent voyage de retour. Je vous souhaite une excellente santé et le bonheur le plus total.

Je déclare que le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après est clos.

**APPENDICE: Déclaration**  
**du Sommet mondial de l'alimentation:**  
*cinq ans après*

## Déclaration du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après*

### Alliance internationale contre la faim

Nous, les Chefs d'État et de gouvernement, <sup>1</sup> ou nos représentants, réunis à Rome pour le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après (SMA: *cinq ans après*) à l'invitation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);

**Rappelant** le Sommet mondial de l'alimentation (SMA), tenu à Rome en novembre 1996, au cours duquel les Chefs d'État et de gouvernement, ou leurs représentants, ont adopté la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du SMA et ont proclamé leur volonté politique et leur engagement commun et national de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et de déployer un effort constant afin d'éradiquer la faim dans tous les pays et, dans l'immédiat, de réduire de moitié le nombre des personnes sous-alimentées pour 2015 au plus tard;

**Reconnaissant** l'urgente nécessité d'intensifier les efforts de tous les partenaires concernés en une alliance internationale contre la faim, afin de réaliser les objectifs du Sommet de 1996;

**Réaffirmant** le droit de chacun d'avoir accès à une nourriture saine et nutritive;

**Réitérant** que la nourriture ne doit pas être utilisée comme instrument de pression politique et économique et réaffirmant l'importance de la coopération et de la solidarité internationales ainsi que la nécessité de s'abstenir de mesures unilatérales qui ne seraient pas conformes au droit international et à la Charte des Nations Unies et mettraient en danger la sécurité alimentaire;

**Réaffirmant** les engagements pris dans la Déclaration de Rome et dans le Plan d'action, qui, compte tenu des nombreuses facettes de la sécurité alimentaire, incluent une action nationale et des efforts internationaux efficaces pour compléter et renforcer les mesures nationales;

**Reconnaissant** les efforts considérables faits dans de nombreux pays pour réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire et conscients de l'engagement pris par la communauté internationale de contribuer à cet effort, comme exprimé dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies;

**Notant** que le rythme annuel moyen de réduction du nombre des personnes sous-alimentées dans le monde est de huit millions et que si cette tendance se poursuit, l'objectif du SMA, réaffirmé dans la Déclaration du Millénaire, de

---

<sup>1</sup> Par "gouvernement" on entend également la Communauté européenne dans ses domaines de compétence.

réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées pour 2015 au plus tard ne sera pas atteint;

**Notant** que la faim est à la fois la cause et l'effet de la pauvreté extrême et empêche les pauvres de tirer parti des possibilités de développement, que l'éradication de la faim est une étape indispensable pour réduire la pauvreté et l'inégalité et que la communauté internationale a réitéré sa volonté ferme de réduire la pauvreté. Constatant en outre que 70 pour cent des pauvres vivent dans des zones rurales et tirent l'essentiel de leurs moyens de subsistance de l'agriculture et du développement rural; et notant l'augmentation rapide du nombre total et de la proportion de citoyens souffrant de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition;

**Conscients** des difficultés particulières rencontrées par tous les pays en développement et plus particulièrement par les pays les moins avancés (PMA), les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), les petits États insulaires en développement et les pays affectés par des conflits violents, des troubles civils, des mines terrestres et des munitions non explosées ou exposés à la désertification et aux catastrophes naturelles; notant en outre que le réchauffement de la planète et les changements climatiques peuvent avoir des incidences graves sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations, notamment dans ces pays;

**Reconnaissant également** les difficultés rencontrées par les pays en transition pour répondre à leurs besoins de sécurité alimentaire tout en appliquant des réformes orientées vers le marché;

**Préoccupés** par les estimations actuelles indiquant une tendance à la baisse des crédits alloués par les pays en développement au développement agricole et rural, facteur clé de la sécurité alimentaire, ainsi que de l'aide publique au développement (APD) et des prêts des institutions internationales de financement affectés à cet objectif.

**Reconnaissant** le rôle important de l'aide alimentaire dans les situations de crise humanitaire ainsi que comme pré-investissement propice au développement.

**Réaffirmant** l'Engagement Quatre du Plan d'action du SMA, qui part du principe que le commerce est un facteur clé de la sécurité alimentaire mondiale;

**Réaffirmant** l'importance fondamentale de la production et de la distribution des aliments au niveau national, ainsi que de l'agriculture et du développement rural durables, des pêches et des forêts, pour parvenir à la sécurité alimentaire;

**Réitérant** notre profonde préoccupation face à la dette des pays en développement et en particulier à celle des pays pauvres très endettés (PPTE), qui a une incidence négative sur les ressources disponibles pour la sécurité alimentaire, en dépit des progrès de la mise en oeuvre de l'Initiative des PPTE;

**Reconnaissant** que les crises économiques et financières internationales ont montré de façon dramatique la vulnérabilité des pays en développement;



**Notant** avec préoccupation la menace aiguë que représente la pandémie de VIH/SIDA et l'incidence du paludisme, de la tuberculose et d'autres maladies, en particulier celles causées par la contamination de l'eau dans les pays en développement, et leur impact catastrophique sur la sécurité alimentaire;

**Réaffirmant** notre volonté d'appliquer le Consensus de Monterrey, qui indiquait la nécessité de créer des partenariats efficaces entre pays développés et pays en développement fondés sur la reconnaissance du rôle de premier plan des autorités nationales dans l'élaboration et l'exécution de plans de développement qui intègrent des stratégies de réduction de la pauvreté et reconnaissant l'intérêt de rechercher de nouvelles sources de financement qui ne soient pas trop onéreuses pour les pays en développement, qui sont les clés d'une sécurité alimentaire durable;

**Reconnaissant** l'importance du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture à l'appui des objectifs de sécurité alimentaire;

**Notant** les conclusions des conférences mondiales, notamment de la Conférence internationale sur le financement du développement, des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur le VIH/SIDA en 2001 et sur les enfants en 2002, et de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), tenue à Doha, et rappelant le prochain Sommet mondial sur le développement durable de 2002.

#### *Volonté politique*

1. Réaffirmons les engagements mondiaux pris dans la Déclaration de Rome du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, en particulier celui de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde pour 2015 au plus tard, comme réaffirmé dans la Déclaration du Millénaire, et prenons la résolution d'accélérer l'application du Plan d'action du SMA;

2. Appelons toutes les parties (gouvernements, organisations internationales, organisations de la société civile et secteur privé) à intensifier leurs efforts pour agir en tant qu'alliance internationale contre la faim de façon à atteindre les objectifs du SMA en 2015 au plus tard. À cet effet, il convient que les parties encouragent une action coordonnée. Sans oublier la contribution d'aucune des parties, les pays doivent continuer de rendre compte des progrès accomplis au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), en tant qu'organe chargé d'assurer la coordination de la mise en œuvre du Plan d'action du SMA.

3. Reconnaissons que les progrès accomplis jusqu'à présent n'ont pas été suffisants pour atteindre l'objectif du SMA. Considérant que la responsabilité de la sécurité alimentaire nationale incombe aux gouvernements, en coopération avec la société civile et le secteur privé, et avec l'appui de la communauté internationale, nous sommes résolus à accélérer notre action de façon à réduire de moitié le nombre de personnes qui souffrent de la faim

dans le monde d'ici à 2015 au plus tard. Pour que cet objectif puisse être atteint, il faudra que ce nombre diminue de plus de 22 millions par an en moyenne.

4. Soulignons que les stratégies de réduction de la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire devraient inclure des mesures visant à améliorer la productivité agricole ainsi que la production et la distribution des denrées alimentaires. Nous nous engageons à promouvoir l'accès des hommes et des femmes, sur un pied d'égalité, à l'alimentation, à l'eau, à la terre, au crédit et aux technologies, ce qui contribuera à créer des revenus et des emplois pour les pauvres et, de ce fait, à réduire la faim et la pauvreté.

5. Réaffirmons qu'il importe de renforcer le respect de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales, qui incluent le droit au développement, la démocratie, l'état de droit, la bonne gouvernance, des politiques économiques saines, l'égalité des droits de tous, sans distinction de sexe, de race, de langue ou de religion, la résolution des conflits conformément à la Charte des Nations Unies et dans le respect du droit humanitaire international et la coopération internationale, de façon à résoudre les problèmes économiques, sociaux, culturels et humanitaires internationaux, comme condition essentielle à l'instauration de la sécurité alimentaire.

6. Appelons les partenaires du développement concernés à déployer tous les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs de développement international de la Déclaration du Millénaire, en particulier ceux qui portent sur la réduction de moitié de la faim et de la pauvreté pour 2015, pour améliorer et renforcer les indicateurs nécessaires et pour suivre les progrès réalisés dans le cadre de leur mandat; et à renouveler et renforcer leur engagement en faveur des systèmes nationaux et internationaux en place pour évaluer la sécurité alimentaire; nous réaffirmons le rôle de la FAO, avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF, en ce qui concerne le suivi des progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du Millénaire relatif à la faim et l'importance du Groupe de travail interinstitutions du Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV) en ce qui concerne le renforcement du suivi national et international de la sécurité alimentaire.

7. Constatons que l'immense majorité de ceux qui ont faim et qui vivent dans la pauvreté absolue vivent dans des zones rurales et considérons que pour atteindre l'objet de réduire de moitié le nombre de personnes qui souffrent de la faim, il faudra que les pays les plus exposés à l'insécurité alimentaire et les plus paupérisés, notamment en Afrique subsaharienne, donnent la priorité à la lutte contre la pauvreté rurale, en s'appuyant sur une croissance soutenue de la production agricole.

8. Réaffirmons que la FAO a un rôle de premier plan à jouer pour aider les pays à mettre en oeuvre les dispositions du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, dans le cadre de son mandat et en gardant présent à l'esprit que le SMA a confié au Comité de la sécurité alimentaire mondiale le soin de suivre ces progrès.

9. Convaincus que de larges partenariats internationaux sont d'une importance cruciale pour l'application du Plan d'action du SMA, invitons les gouvernements, les organisations internationales et les institutions financières à utiliser leurs ressources de manière rationnelle, à améliorer leur efficacité et à renforcer leur coopération, à harmoniser leurs efforts pour lutter contre la faim et à renforcer le rôle clé de l'agriculture et du développement durables dans la sécurité alimentaire.

10. Invitons le Conseil de la FAO à établir à sa cent vingt-troisième session un Groupe de travail intergouvernemental, auquel participeraient les parties prenantes, dans le contexte du suivi du SMA; ce Groupe serait chargé d'élaborer, dans un délai de deux ans, une série de directives volontaires visant à appuyer les efforts faits par les États Membres pour concrétiser progressivement le droit à une alimentation suffisante dans le cadre de la sécurité alimentaire nationale; demandons à la FAO, en étroite collaboration avec les organes créés en vertu d'un traité, les institutions et les programmes du système des Nations Unies compétents de seconder le Groupe de travail intergouvernemental qui fera rapport sur ses activités au Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

11. Engageons expressément les gouvernements à examiner leurs politiques nationales en matière de sécurité alimentaire en vue d'en combler les lacunes, d'identifier de nouvelles initiatives, de supprimer les obstacles à leur application et de rationaliser les initiatives interministérielles et interdépartementales.

12. Réaffirmons le Consensus de Monterrey et exhortons tous les membres de l'OMC à tenir les engagements pris à la Conférence de Doha, en particulier ceux qui concernent la réforme du système commercial international des produits agricoles, et surtout ceux mentionnés aux paragraphes 13 et 14, étant donné que le commerce international des produits agricoles a, conformément à l'Engagement Quatre du Plan d'action du SMA, un rôle à jouer dans la promotion du développement économique, la lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs du SMA, particulièrement dans les pays en développement.

#### *Défis*

13. Réaffirmons la nécessité d'assurer l'égalité des sexes et d'appuyer l'autonomisation des femmes, reconnaissons et apprécions le rôle permanent et vital des femmes dans l'agriculture, la nutrition et la sécurité alimentaire, ainsi que la nécessité d'intégrer ces considérations dans tous les aspects de la sécurité alimentaire; et reconnaissons la nécessité d'adopter des mesures visant à garantir que le travail des femmes rurales est reconnu et apprécié afin de renforcer la sécurité économique de ces femmes et leur accès aux ressources, au crédit, aux services et aux avantages, ainsi que leur maîtrise de ces ressources.

14. Soulignons la nécessité d'une alimentation sûre et équilibrée ainsi que l'importance des questions nutritionnelles, qui doivent faire partie intégrante de la sécurité alimentaire. Récemment, la Session extraordinaire de

l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants a examiné la nécessité d'investir dans l'infrastructure économique et sociale et les services sociaux ainsi que dans la protection sociale des personnes vulnérables et des groupes défavorisés. Il faut veiller à améliorer la qualité du régime alimentaire et l'accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'enseignement et aux services d'assainissement. Nous reconnaissons l'importance d'interventions efficaces et acceptables sur le plan local pour réduire les carences en micronutriments.

15. Réaffirmons notre engagement à lutter contre les pandémies mondiales et en particulier contre la propagation du VIH/SIDA, qui peut avoir un impact extraordinairement dévastateur sur tous les secteurs et niveaux de la société et, par conséquent, sur la sécurité alimentaire. Il faut pour cela offrir aux familles d'agriculteurs frappées par le VIH/SIDA et à court de main-d'oeuvre de nouvelles approches, technologies et productions végétales. À cet égard, nous nous félicitons de la création du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, qui facilitera considérablement l'action concertée à l'échelon des pays, ainsi que la mobilisation de ressources nouvelles et supplémentaires pour la prévention et le traitement de ces maladies.

16. Réaffirmons le rôle capital de la Commission du Codex Alimentarius, de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de l'Office international des épizooties (OIE) qui fournissent des normes efficaces, reposant sur une base scientifique et acceptées sur le plan international, concernant la sécurité sanitaire des aliments et la santé des animaux et des plantes, et qui facilitent le commerce international des produits alimentaires et agricoles en tant qu'organismes de normalisation reconnus par l'Accord de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS).

17. Nous engageons à continuer à soutenir les initiatives visant à renforcer les capacités des pays en développement en matière de gestion de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé des animaux et des plantes.

18. Devons renforcer l'action nationale et internationale pour nous préparer aux crises et aux situations d'urgence et améliorer l'efficacité des interventions, sous forme de secours alimentaires ou autres. Cette action doit être intégrée dans un effort de développement durable auquel doivent être associées toutes les parties prenantes, afin de parvenir à une sécurité alimentaire durable. Nous soulignons la nécessité d'étendre la portée et le champ d'application des mécanismes de protection sociale, et en particulier de filets de sécurité pour les ménages vulnérables et exposés à l'insécurité alimentaire. Nous sommes résolus à faire en sorte que la famine disparaisse à jamais, au moyen du développement économique, de systèmes d'alerte rapide et de secours d'urgence.

19. Reconnaissons l'utilité de l'alimentation scolaire comme programme de développement social. L'alimentation scolaire devrait reposer, chaque fois que possible, sur des achats locaux ou régionaux et être gérée de façon à respecter les coutumes alimentaires locales. À cet égard, nous encourageons l'élargissement des programmes d'alimentation scolaire du Programme

alimentaire mondial (PAM), à condition qu'ils soient appliqués conformément aux priorités et aux programmes d'enseignement nationaux.

20. Sommes résolus à contribuer au Sommet mondial sur le développement durable, reconnaissant le rôle important des trois organisations internationales ayant leur siège à Rome (FAO, PAM et Fonds international de développement agricole (FIDA)) et à renforcer la coordination et la coopération entre organisations nationales et internationales, afin d'utiliser efficacement les ressources, en particulier dans les domaines de la coopération technique et financière, de la gestion durable des ressources naturelles, de la lutte contre les maladies transfrontières des animaux et des plantes et de la sécurité sanitaire des aliments.

21. Soulignons la nécessité de continuer de promouvoir la gestion durable des forêts et des pêches et notamment l'exploitation durable et la conservation des ressources aquatiques vivantes, compte tenu de la contribution de ces secteurs à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

22. Insistons sur la nécessité de promouvoir des activités de substitution permettant aux populations qui cultivent des plantes illicites de parvenir à une sécurité alimentaire durable et de vivre dans la dignité.

23. Conscients de l'étendue de la pauvreté dans les zones de montagne, soulignons le rôle essentiel de ces zones et la possibilité d'y réaliser un développement agricole et rural durable garantissant la sécurité alimentaire. Nous soulignons la nécessité d'édifier à cet effet des partenariats entre pays en développement et pays développés.

24. Nous engageons à travailler dans un esprit de coopération et de solidarité pour renforcer les activités de la FAO qui, dans le cadre de son mandat, permettent aux pays en développement et aux pays en transition de garantir la sécurité sanitaire des aliments, de faire un meilleur usage des résultats de la recherche et des technologies et de relever les défis de la mondialisation, tout en profitant des possibilités qu'elle offre, notamment en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire. Nous nous engageons également à aider ces pays, et en particulier leurs producteurs alimentaires, à faire des choix judicieux et à accéder aux connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour employer ces nouvelles technologies à l'appui de la lutte contre la pauvreté et la faim.

25. Invitons la FAO à promouvoir, avec le GCRAI et d'autres instituts de recherche internationaux, la recherche agronomique et les nouvelles technologies, y compris les biotechnologies. Il faut introduire de nouvelles technologies éprouvées, y compris des biotechnologies, de manière sûre et adaptée aux conditions locales, afin d'améliorer la productivité agricole des pays en développement. Nous nous engageons à étudier et à partager les biotechnologies et à faciliter leur utilisation responsable pour faire face aux besoins de développement.

26. Reconnaissons que les pays en développement et les pays en transition ont du mal à relever le défi de la mondialisation et à exploiter les possibilités

qu'elle offre, particulièrement en ce qui concerne l'agriculture et la sécurité alimentaire, et convenons donc, dans un esprit de coopération et de solidarité, de renforcer les activités de la FAO pour aider ces pays à surmonter leurs difficultés et à tirer parti de la mondialisation.

### *Ressources*

27. Invitons tous les pays membres, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, le secteur privé et tous les autres partenaires du développement à envisager de fournir des contributions volontaires au Fonds fiduciaire de la FAO pour la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments et aux autres instruments volontaires. Le Fonds fiduciaire devra servir de catalyseur pour accélérer la production alimentaire et améliorer l'accès à la nourriture dans les PMA, les PFRDV et les petits États insulaires en développement, ainsi que pour la prévention des infestations de ravageurs et des maladies transfrontières des animaux et des plantes, ainsi que leur éradication, et la préparation de projets d'investissement et d'initiatives de coopération Sud-Sud dans les domaines susmentionnés.

28. Soulignons que la réalisation des objectifs du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, réaffirmés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies, dépend du niveau de l'allocation et de l'efficacité des investissements dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural ainsi que dans la production, la transformation et la distribution des produits alimentaires. Comme convenu dans le Consensus de Monterrey, la mobilisation des ressources nationales et internationales nécessaires pour atteindre ces objectifs exige: i) un environnement porteur pour l'épargne et l'investissement en milieu rural dans le cadre d'un système macroéconomique national sain, ii) une stratégie nationale de réduction de la pauvreté à assises larges visant à améliorer l'accès à la nourriture, y compris par un accroissement de la production et de la distribution d'aliments, iii) la promotion des possibilités d'investissement privé interne et externe, iv) un commerce international loyal, v) l'affectation au développement social et économique de crédits suffisants dans les budgets nationaux, vi) une aide publique au développement, en complément des efforts nationaux, dans les domaines critiques des infrastructures sociales et du développement humain et vii) une gestion transparente et efficace des ressources publiques.

29. Lançons un appel aux pays développés pour qu'ils prennent des mesures concrètes, s'ils ne l'ont pas encore fait, afin de porter leur APD en faveur des pays en développement à 0,7 pour cent de leur produit national brut (PNB) et de réserver entre 0,15 et 0,20 pour cent de leur PNB aux pays les moins avancés, objectif réitéré par la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés; et encourageons les pays en développement à continuer de veiller à ce que l'APD soit utilisée de façon efficace à l'appui de ces objectifs de développement. Nous reconnaissons les efforts de tous les donateurs, félicitons ceux dont l'APD dépasse ou atteint l'objectif, ou tend à s'en rapprocher, et soulignons qu'il importe de planifier l'action nécessaire pour atteindre les niveaux souhaitables.

30. Nous félicitons de l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'inclusion dans cette initiative d'un volet relatif à l'agriculture et à la sécurité alimentaire. Nous invitons la communauté internationale à répondre à cette initiative en finançant des programmes ou des projets, de la façon la plus appropriée, compte tenu des principes et engagements du NEPAD.

31. Encouragerons la communauté internationale à continuer à fournir une assistance technique et financière aux pays en transition, afin de promouvoir leur sécurité alimentaire.

32. Dans le but d'inverser la tendance au déclin de la part de l'agriculture et du développement rural dans les budgets nationaux des pays en développement, dans l'APD et dans l'ensemble des prêts des institutions internationales de financement, appelons à affecter à ces secteurs une part suffisante de l'APD bilatérale et multilatérale, des prêts des institutions internationales de financement et des budgets des pays en développement, dans l'esprit du Consensus de Monterrey.

33. Réaffirmons que l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) offre une possibilité d'améliorer les perspectives économiques et d'appuyer les efforts de réduction de la pauvreté des pays bénéficiaires, renforçant ainsi la sécurité alimentaire. La mise en œuvre rapide, efficace et intégrale de l'Initiative renforcée, qui devra être entièrement financée par des ressources additionnelles, est d'une importance critique. Les pays pauvres très endettés devront prendre les mesures nécessaires pour être admis à bénéficier de cette initiative.

34. Réaffirmons également la nécessité d'explorer des solutions novatrices au problème de la dette des pays en développement, y compris les pays à revenu intermédiaire et les pays en transition, conformément au Consensus de Monterrey.

35. Lançons un appel à tous les pays pour qu'ils envisagent, s'ils ne l'ont pas encore fait, de signer et de ratifier le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, afin qu'il entre en vigueur dès que possible.

**Note** Des notes explicatives sur les paragraphes 10 et 25 du dispositif ont été communiquées par la Norvège et une réserve au sujet du paragraphe 10 du dispositif a été émise par les États-Unis d'Amérique. Le texte intégral de ces notes explicatives et de cette réserve sont consignés dans le Rapport du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après.